

N° 351

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

Annexe au procès-verbal de la séance du 24 avril 1986.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

Au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan (1), à la suite d'une mission d'information effectuée du 2 au 16 septembre 1985 en Colombie et en Equateur en vue d'étudier l'état des relations économiques, financières et commerciales entre la France et ces deux pays.

Par MM. Richard **POUILLE**, Georges **BERCHET**, Bernard **DESBRIÈRE**, Pierre **LACOUR**, Guy **MALÉ**, Mme Monique **MIDY**, MM. André **ROUVIÈRE**, Jacques **VALADE**.

Sénateurs.

(1) Cette Commission est composée de : MM. Michel Chauty, *président* ; Jean Colin, Richard Pouille, Bernard Legrand, Pierre Noé, *vice-présidents* ; Francisque Collomb, Marcel Daunay, André Rouvière, Louis Minetti, *secrétaires* ; MM. François Abadie, Bernard Barbier, Charles Beaupetit, Jean-Luc Bécart, Georges Berchet, Marcel Bony, Amédée Bouquerel, Jean Boyer, Jacques Braconnier, Raymond Brun, Louis de Catuelan, Jean-Paul Chambriard, William Chervy, Auguste Chupin, Marcel Costes, Roland Courteau, Lucien Delmas, Bernard Desbrière, Henri Elby, Jean Faure, Philippe François, Yves Goussebaire-Dupin, Roland Grimaldi, Paul Guillaumot, Rémi Herment, Jean Huchon, Bernard-Charles Hugo (Ardèche), Bernard-Michel Hugo (Yvelines), Pierre Jeambrun, Paul Kauss, Pierre Lacour, Robert Laccournet, Bernard Laurent, France Lechenault, Yves Le Cozannet, Charles-Edmond Lenglet, Maurice Lombard, Marcel Lucotte, Paul Malassagne, Guy Malé, René Martin, Serge Mathieu, Louis Mercier, Mme Monique Midy, MM. Georges Mouly, Jacques Moutet, Henri Olivier, Daniel Percheron, Jean Peyrafitte, Alain Pluchet, Claude Prouvoyeur, Jean Puech, Albert Ramassamy, Jean-Marie Rausch, René Regnault, Ivan Renar, Michel Rigou, Roger Rinchet, Josselin de Rohan, Michel Sordel, Raymond Soucaret, Michel Souplet, Fernand Tardy, René Travert, Jacques Valade, Frédéric Wirth, Charles Zwickert.

Colombie - Equateur. — *Amérique Latine - Rapports d'information.*

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	3
PREMIÈRE PARTIE : LA COLOMBIE	7
I. — DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'ÉCONOMIE COLOMBIENNE	7
A. — Situation démographique	7
B. — Ressources naturelles	9
C. — Les grands secteurs d'activités	9
D. — L'équilibre économique et financier	10
1. La crise des années 80	10
2. La mise en œuvre d'une nouvelle politique économique	11
3. Les inflexions récentes	12
II. — LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA COLOMBIE	14
A. — Le cadre général des relations bilatérales	14
1. Le Sénat de la République de Colombie	14
2. Le ministre des relations extérieures	15
3. Le vice-ministre des mines	16
4. Le ministre du développement économique	17
B. — La présence économique de la France	18
1. Des échanges bilatéraux relativement modestes	18
2. Une présence industrielle et commerciale centrée sur quelques grands projets	23
III. — DE QUELQUES TRAITES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE COLOMBIENNE	28
A. — La ville de Bogota	28
1. Problèmes démographiques	28
2. La mutation des structures municipales	28
3. La croissance économique de l'agglomération	29
B. — L'entreprise Sofasa-Renault et la région de Medellin	30
1. Sofasa-Renault	30
2. La région de Medellin	32
3. L'Alliance française de Medellin	33

C. — Le barrage du Guavio	34
1. Caractéristiques techniques	35
2. L'exécution du projet	37
3. La visite du chantier	37
D. — Conclusions	40
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉQUATEUR	42
I. — DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'ÉCONOMIE EQUATORIENNE	42
A. — Un profil démographique très caractéristique	42
B. — Les richesses du sol et du sous-sol	46
1. Le pétrole	46
2. Les ressources minières	47
3. L'expérience du cycle court	48
4. L'agriculture des zones de plaines	52
C. — La situation économique	53
II. — LES ÉCHANGES ENTRE L'ÉQUATEUR ET LA FRANCE	56
A. — Le cadre général des relations bilatérales	56
B. — Les relations économiques et commerciales franco-équatoriennes	58
1. Le cadre des échanges	58
2. La nature des échanges	59
C. — Conclusions	61

Mesdames, Messieurs,

La commission des Affaires économiques et du Plan a décidé, le mercredi 24 avril 1985 d'organiser une mission d'information en Colombie et en Equateur. L'objet de cette mission était d'étudier l'état des relations économiques, financières et commerciales entre la France et ces deux pays. Le Sénat en a accepté le principe dans sa séance du 22 mai 1985.

La délégation était composée de : M. Richard Pouille, Président et de MM. Georges Berchet, Bernard Desbrière, Pierre Lacour, Guy Male, Mme Monique Midy, MM. André Rouvière, Jacques Valade.

Elle a effectué sa mission en Colombie du lundi 2 au dimanche 8 septembre et en Equateur du lundi 9 septembre au lundi 16 septembre 1985. Le programme de ses travaux a été le suivant :

I. — COLOMBIE

Lundi 2 septembre

Matin	7 h 00	— Arrivée à Bogota Eldorado ; accueil de la mission par les membres de l'Ambassade de France.
		— Installation à l'hôtel Hilton.
	11 h 00	— Réunion à la mission commerciale de l'Ambassade de France (M. Schweisguth).
	13 h 00	— Réception à la résidence de M. l'Ambassadeur de France (M. de Boisdeffre).
Après-midi	14 h 30	— Tour de ville.
		— Visite d'une taillerie d'émeraudes.
Soir	19 h 30	— Rencontre à l'Alcaldía mayor de Bogota avec le maire (M. Ardila Diaz) et le directeur de l'Aménagement du district de Bogota (M. de Guzman).

Mardi 3 septembre

Matin		— Réunions de travail aux ministères :
	9 h 00	• du Développement (Mme la Vice-Ministre Maria-Angela Tavera).
	10 h 00	• des Relations extérieures (M. le Vice-Ministre Guillermo Fernandez de Soto).
		— Visite du musée philatélique.

Après-midi	14 h 00	— Visite du musée de l'Or de Bogota.
	16 h 00	— Réunions de travail aux ministères : <ul style="list-style-type: none">• de l'Energie et des Mines (M. le Ministre Ivan Duque Escobar).• de la Défense (Général Vega Uribe).
Soir	18 h 00	
	19 h 00	— Cocktail à la chambre de commerce franco-colombienne (M. Sergio Rodriguez) au Salon Esmeralda de l'hôtel Tequendama).

Mercredi 4 septembre

Matin	9 h 00	— Hilton : réunion de travail avec M. le député Léo Palacios.
	11 h 00	— Réunion de travail avec la commission n° 3 du Sénat colombien (Président : M. Omar Yepes Alzate). — Visite du Sénat colombien.
	13 h 00	— Déjeuner offert par M. le Président du Sénat (M. Alvaro Villegas Moreno).
Après-midi	15 h 00	— Départ pour l'aéroport Eldorado.
	16 h 50	— Envol pour Medellin.
Soir	19 h 45	— Départ de l'hôtel pour l'Alliance française.
	20 h 00	— Visite de l'Alliance française de Medellin.

Jeudi 5 septembre

Matin	9 h 00	— Visite du Pueblito Paisa.
	10 h 00	— Visite du jardin botanique.
	11 h 00	— Visite des usines automobiles Sofasa Renault.
Soir	20 h 30	— Dîner officiel à la Résidence de M. l'Ambassadeur de France.

Vendredi 6 septembre

Matin	6 h 45	— Départ pour Macheta. — Visite de la Centrale hydroélectrique du Guavio (transfert en bus et hélicoptère).
	17 h 00	— Retour à Bogota.
Après-midi	18 h 00	— Visite d'un grand centre commercial de Bogota (Unicentro).

Samedi 7 septembre

Matin	6 h 30	— Départ pour l'aéroport Eldorado.
	7 h 00	— Envol pour Carthagène.
	9 h 30	— Visite de la ville.
	12 h 30	— Déjeuner au Club de Pesca avec M. le Vice-Président de la Chambre des Représentants (M. J. Franco Burgos).
Après-midi		— Réunion de travail avec les responsables du tourisme ; thème : le développement du tourisme sur la côte atlantique.

Dimanche 8 septembre

- Matin et après-midi** — Journée consacrée à la visite des îles du Rosaire.
— Entretiens avec MM. les Députés McLean, Ramirez et Cacicedo.
- Soir** 20 h 15 — Envol pour Bogota.

Lundi 9 septembre

- Matin** 9 h 15 — Départ pour l'aéroport Eldorado.
10 h 15 — Envol pour Quito.

II. — EQUATEUR

Lundi 9 septembre

- 12 h 15 — Arrivée à Quito.
13 h 30 — Déjeuner de présentation du programme, donné par M. Jean-Pierre Rouzo, Conseiller commercial, en représentation de M. Michel Perrin, Ambassadeur de France.

Mardi 10 septembre

- 10 h 30 — Rendez-vous avec M. Diego Paredes, Ministre chargé des Relations extérieures.
11 h 00 — Rendez-vous avec M. Julio Correa, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires économiques aux relations extérieures.
12 h 00 — Rendez-vous avec M. Blasco Penaherrera, Vice-Président de la République.
16 h 00 — Rendez-vous avec M. Averroes Buccaram, Président du Congrès-Palacio Legislativo.
16 h 30 — Rendez-vous avec M. Carlos Luis Plaza, Président de la Commission économique du Congrès.
17 h 00 — MM. Averroes Buccaram, Président du Congrès et Richard Pouille, Président de la délégation, s'adressent à l'Assemblée plénière du Congrès.
19 h 15 — Cocktail donné par M. Michel Perrin, Ambassadeur de France à la résidence.

Mercredi 11 septembre

- 9 h 00 — Rendez-vous avec M. Xavier Neira, Ministre des industries, du commerce et de l'intégration.
11 h 15 — Rendez-vous avec M. Mauricio Pinto, Vice-Président de la Chambre d'industrie de Quito.
12 h 30 — Déjeuner donné par MM. Jacques Noel, Michel Rowland et Gérard Giuliano, Conseillers du commerce extérieur de la France.
15 h 00 — Après-midi libre
— Dîner offert par M. Julio Correa, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires économiques aux relations extérieures.

Jeudi 12 septembre

- 7 h 00 — Départ de Quito pour Quevedo.
- 11 h 30 — Réunion avec les membres de l'Association des producteurs de cycle court (Aprocico) - Prise en charge du groupe par M. François Durin, Consul honoraire à Guayaquil.
- Après-midi — Route Quevedo-Guayaquil.
- Visite de plantations de bananes et de cultures « cycle court » : soja, sorgho.
- Visite d'une usine de traitement de la palme africaine.
- Visite d'une ferme.

Vendredi 13 septembre

- Visite d'une usine de conditionnement de crevettes.
- Visite d'une piscine d'élevage de crevettes (aquaculture).
- Déjeuner offert par M. Esteban Quirola, entrepreneur.
- Visite d'une plantation de cacao.
- Visite d'une ferme d'élevage.
- 19 h 30 — Cocktail-buffet donné par M. François Durin, Consul honoraire.

Samedi 14 septembre

- Voyage Guayaquil-Quito, via Riobamba, Ambato et Latacunga.
- Visite d'une plantation de bananes et d'un centre d'expédition.

Lundi 16 septembre

- 12 h 30 — Déjeuner chez M. Jean-Pierre Rouzo, Conseiller commercial.
- 15 h 35 — Départ de Quito pour Paris.

PREMIÈRE PARTIE

LA COLOMBIE

I. — DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'ÉCONOMIE COLOMBIENNE

A. — Situation démographique

La Colombie compte 28 millions d'habitants pour une superficie de 1 141 748 km², soit une densité moyenne de 24,5 habitants au km², peu significative toutefois en raison des écarts importants entre les provinces, entre les zones de montagne, de plaine et d'Amazonie (los llanos). Cette population est composée de 74 % de Métis, 18 % de Blancs, 6 % de Noirs et 2 % d'Indiens.

L'accroissement naturel est considérable, puisqu'il dépasse 2,2 % par an. L'absence de maîtrise démographique constitue un lourd handicap pour l'avenir du pays. Cette population est très fortement urbanisée (75 %), trois villes dépassant un million d'habitants (Medellin, Cali, Baranquilla) en dehors de la capitale Bogota dont la population atteint 5,5 millions d'habitants.

La population active est forte de 12 millions d'unités, soit 42,8 % du total. La structure par catégorie d'âge (1980) est la suivante :

- moins de 15 ans : 41,7 %
- de 15 à 60 ans : 52,6 %
- plus de 60 ans : 5,7 %

Le taux de chômage serait d'environ 15 %, mais cette donnée numérique semble assortie d'une marge d'incertitude fort appréciable.

B. — Ressources naturelles

1. **Le café** : 47 % des exportations de biens en 1984 (66 % en 1978)

Production totale 1984 : 11 562 sacs (60 kg)

Exportations : 10 200 sacs

Stocks au 01.01.1984 : 13 088 sacs

La Colombie est le deuxième exportateur mondial de café après le Brésil. Son économie est encore très sensible aux variations des cours mondiaux (crise de 1980), elle bénéficie donc de la bonne tenue actuelle des cours.

2. **Le charbon** : 1 million de tonnes en 1984

Avec l'exploitation des gisements du Cerrejon Norte et du Cerrejon Central, la Colombie espère exporter 3 millions de tonnes en 1985 et 15 millions de tonnes en 1989.

3. **Le pétrole** : 167 000 barils par jour en 1984

Depuis 1973, 719 millions de barils de réserves ont été découverts, principalement par les compagnies américaines Texas et Occidental, et par Elf Aquitaine (52,2 millions de barils). La Colombie devrait être exportatrice nette de pétrole à partir de 1985. La France devrait en importer un million de tonnes en 1986.

4. **Les autres potentialités minières** sont importantes, mais encore relativement peu exploitées : émeraudes, fer, nickel, or, uranium.

C. — Les grands secteurs d'activités

La répartition du produit intérieur brut (P.I.B.) par grands secteurs d'activités présente la structure suivante (1983) :

— agriculture	21,9 %
— mines	1,6 %
— industrie manufacturière	21,8 %
— construction	3,8 %
— transports et communications	9,6 %
— administration publique	8,4 %
— commerce	12,2 %
— autres	20,7 %

Quant au commerce extérieur, il se caractérise par un déficit structurel, en voie de diminution (millions d'U.S.dollars.) :

1982 : - 2 076
 1983 : - 1 317
 1984 : - 322
 1985 : - 16
 (prévision)

Les principaux postes d'échanges traduisent assez bien l'état de développement du pays : déséquilibre entre exportations (matières premières) et importations (produits transformés).

Exportations (1984)

Café	1 737	47 %
Hydrocarbures	449	12 %
Nickel	66	2 %
Or	244	7 %
Autres	1 162	32 %
Total	3 648	100 %

Importations (1984)

Biens d'équipement	1 429	36 %
Biens intermédiaires	1 716	43 %
Hydrocarbures	445	11 %
Biens de consommation	390	10 %
Total	3 980	100 %

D. — L'équilibre économique et financier

1. La crise des années 80

La croissance très soutenue de l'économie colombienne (6 % par an entre 1970 et 1980) n'a pas résisté à la chute des prix du café en 1980, ni à la récession mondiale. Dès 1980, la conjoncture économique s'est brusquement renversée avec une rapide et importante dégradation de la balance commerciale et de celle des paiements, de l'activité économique et des finances publiques. Cette récession n'a toutefois pas affecté les réserves de change (l'endettement externe a cependant augmenté de 50 % de 1980 à 1982) ni, semble-t-il, l'emploi ; elle a même provoqué une décélération du rythme de l'inflation.

L'administration du Président Betancur a donc hérité, en août 1982, d'une situation assez contrastée : d'une part, un secteur public

lourdement déficitaire et une production industrielle en perte de vitesse (peso surévalué de 25 % par rapport au dollar, concurrence des produits importés et fermeture des marchés proches comme le Venezuela), mais d'un autre côté, des réserves de change élevées (plus de 10 mois d'importation) et un niveau d'endettement extérieur modéré. Ces éléments favorables, ainsi que la qualité de la signature de la Colombie auprès des milieux financiers internationaux, donnaient au nouveau gouvernement une marge de manœuvre importante. Ils lui ont permis, ainsi que l'y incitaient les instances financières internationales, de faire plus largement appel à l'épargne étrangère pour stimuler l'activité économique et accélérer la mise en valeur des ressources de ce pays, en particulier le pétrole et le charbon.

Dès son arrivée au pouvoir, le Président Betancur s'est efforcé d'appliquer son programme : relance de l'économie, assainissement des finances publiques et amélioration des conditions de vie des classes les plus défavorisées (logement, enseignement, hygiène).

2. La mise en œuvre d'une nouvelle politique économique

La relance de l'économie, associée à des mesures protectionnistes et à une limitation des hausses de prix imposée à certains secteurs industriels, s'est traduite par une amélioration sensible de certains indicateurs économiques qui pouvait laisser croire au succès de cette politique (augmentation du P.I.B. de 3 % en 1984, taux d'inflation passant de 24 % en 1982 à 16,6 % en 1983 et à 18,3 % en 1984, stabilité de la croissance monétaire, réduction du déficit de la balance commerciale de 1 000 M. U.S.D. en 1982 à 320 M. U.S.D. en 1984). Toutefois, une étude plus approfondie de l'évolution de l'économie au cours des deux premières années du mandat du Président Betancur tempère cet optimisme. En effet, ces résultats n'ont été obtenus que grâce à une politique monétaire expansionniste (augmentation de la masse monétaire de 30,7 % pour une inflation de 16,6 % en 1984) et qu'au prix d'un dérapage budgétaire important (accroissement de 50 % du déficit du secteur public) et d'une détérioration très sensible tant des réserves internationales (4 891 M. U.S.D. en 1982, 1 796 M. U.S.D. en 1984) que de l'endettement extérieur (9 413 M. U.S.D. en 1982, 11 528 M. U.S.D. en 1984).

Au vu de l'évolution préoccupante de ces indices et devant l'inquiétude manifestée par les instances financières internationales, M. Betancur, à mi-parcours de son mandat, a dû modifier sa politique économique.

3. *Les inflexions récentes*

Sans vouloir se lier par un accord formel avec le F.M.I., le gouvernement colombien a suivi les conseils que lui prodiguait cette institution et que lui imposait la Banque Mondiale, en adoptant un plan d'« auto-discipline pour le développement des années 1985 et 1986 ».

Ces engagements portaient essentiellement sur une gestion financière plus rigoureuse (réduction du déficit du secteur public à 4,9 % du P.I.B. en 1985, limitation du déficit de la balance des paiements, limitation de la croissance monétaire à 22 %) et sur une ouverture des échanges extérieurs (réduction des droits de douane, assouplissement des astreintes financières imposées à l'importation et dévaluation du peso pour atteindre « dès la fin de 1985 » une parité plus réaliste vis-à-vis du dollar).

Il est encore trop tôt pour savoir si ces mesures seront appliquées dans leur intégralité et, surtout, pour connaître leurs incidences économiques. L'objectif des 21 % d'accroissement du coût de la vie en 1985 semble difficile à tenir, en raison de la hausse des services publics, de l'assouplissement de la politique des prix industriels (rendu indispensable à la suite des pertes importantes de certains secteurs comme l'automobile) et de l'effet pervers du « glissement » très rapide du peso (45 % en 1985).

Le réajustement de la parité du peso devrait certes contribuer au rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale, mais il a déjà provoqué un renchérissement très important des engagements souscrits à l'étranger par le secteur privé (30 % de l'endettement de la Colombie). Ce phénomène et le niveau très élevé des taux d'intérêt en vigueur en Colombie sont les principales causes de la crise financière qui affecte actuellement les secteurs bancaire et industriel. On estime en effet que l'endettement des entreprises dépasse l'équivalent de 3 milliards de dollars et que le montant des provisions pour créances douteuses s'élève à l'équivalent de 1 milliard de dollars, dont 85 % sont à la charge du secteur bancaire.

Pour ce qui est du déficit du secteur public, l'objectif de 4,9 % du P.I.B. paraît également difficile à respecter. Toutefois, l'alourdissement de la fiscalité, l'augmentation sensible du prix des services publics ainsi que les effets de la réforme fiscale (adoption du régime de la T.V.A.) mise en œuvre avec beaucoup de difficultés en 1983 et 1984, devraient compenser en grande partie l'accroissement important des dépenses publiques.

En matière d'échanges extérieurs, tout porte à croire que la Colombie pourrait retrouver une balance commerciale positive grâce, notamment, aux exportations de pétrole et de charbon.

Les prévisions faites dans ce domaine par le F.M.I. (Fonds monétaire international) sont très encourageantes : elles prévoient certes une stagnation des recettes du café, mais estiment que les exportations de charbon passeront de 200 M. U.S.D. en 1985 à 1 000 M. U.S.D. en 1990 (4,5 à 16 MT) et les exportations de pétrole de 500 M. U.S.D. à 1 125 M. U.S.D. La balance commerciale devrait donc dégager un solde positif de plus d'un milliard de dollars en 1990 et contrebalancer l'accroissement de plus en plus lourd du service de la dette extérieure (45 % des exportations de biens et services).

Ces perspectives expliquent la relative confiance des milieux financiers étrangers qui restent toutefois très attentifs à l'évolution politique et économique de ce pays ; mais elles constituent également un gage de « bonne conduite » des autorités colombiennes très conscientes de l'importance de ce capital de confiance pour mener à bien leur politique de développement.

Evolution des principaux indicateurs économiques

	1980	1981	1982	1983	1984	1985		1986
						Chiffres provisoires	Objectifs	Objectifs
Variation PIB Total	4,1	2,3	0,9	1,0	3,0		2,0	
Variation PIB / Habitant.....	2,2	0,4	- 0,9	- 0,8	1,2			
taux de chômage	9,1	8,1	8,9	12,5	13,4	14,5 (mai)		
Taux d'inflation	25,9	26,4	24,0	16,6	18,3	25,6 (juillet)	21	18
Variation masse monétaire (M2)	46	39,5	24,4	30,7	24,3	20,6 (mai)	22	24
Déficit secteur public (% PIB).....	2,8	6,4	7,6	7,6	7,6		4,9	3,8
(dont budget).....	(2)	(2,5)	(4,3)	(4)	(5,1)			
Balance commerciale (M. U.S.D.)	13	- 1 333	- 2 076	- 1 317	- 321		- 16	+ 363
Exportations	4 296	3 397	3 282	3 147	3 659		3 984	4 591
Importations	4 283	4 730	5 258	4 464	3 980		4 000	4 232
Réerves internationales.....	5 416	5 630	4 891	3 079	1 796	1 605 (juin)	1 700	2 000
Dette extérieure (M. U.S.D.).....	6 301	7 886	9 413	10 409	11 528		12 803	13 930
Dette extérieure (% / PIB).....	22,4	27,9	33,1	36,4	40,4		44	44
Service dette extérieure.....	892	1 490	1 590	1 647	2 041		2 367	2 498
Service % exportations, biens et services.....	15,3	28,4	30,5	38,5	45		46	45
Taux de change (31.12.)	50,9	59,1	70,3	88,8	113	150 (août)	165,2	

II. — LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA COLOMBIE

A. — Le cadre général des relations bilatérales

La délégation a pu fixer le cadre général de nos relations avec la Colombie grâce aux nombreux entretiens qui avaient été organisés par les services de l'Ambassade de France à Bogota.

1. *Le Sénat de la République de Colombie*

La délégation a été ainsi reçue par M. le Président du Sénat, Alvaro Villegas Moreno et M. le Président de la Commission des Affaires économiques du Sénat Omar Yepes Alzate (comision tercera constitucional permanente — Asuntos economicos). Le Président Yepes a provoqué une réunion spéciale de sa Commission en l'honneur de la délégation. Après l'exécution des hymnes nationaux, une discussion très ouverte s'est instaurée entre les Sénateurs français et colombiens. Cette discussion a même traité, sur un ton assez vif, après l'intervention de M. Jorge Valencia, des expériences nucléaires françaises dans le Pacifique. Au plan économique, plusieurs sujets ont été abordés :

— les conséquences de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun ;

— le traitement inégal des pays d'Amérique du Sud par rapport aux pays A.C.P. (Afrique — Caraïbes — Pacifique), ces derniers étant jugés favorisés par la Convention de Lomé. Nos interlocuteurs ont souhaité, de manière à peu près unanime, que la C.E.E. s'ouvre davantage aux exportations des pays d'Amérique du Sud et que le peuple français consente des « sacrifices à cet égard » ;

— l'installation d'un complexe du Club Méditerranée dans le Golfe de Carthagène.

La discussion a également porté sur divers points des relations bilatérales lato sensu : le regret exprimé par M. le Sénateur Victor Barco à propos de la suppression du français comme langue obligatoire, les nombreuses similitudes entre le droit colombien et le droit

français. A ce sujet, la délégation a remarqué à de nombreuses reprises l'intérêt porté par les Colombiens au système municipal et à l'expérience de décentralisation de notre pays. Il conviendrait probablement que les administrations nationales compétentes consentent un effort d'information et d'échanges avec les responsables politiques colombiens. Plusieurs réformes importantes sont actuellement délibérées au Parlement colombien : une réforme constitutionnelle tendant à la mise en place d'un système bicaméral plus égalitaire, une réforme tendant à l'élection des maires au suffrage universel (alcades). La délégation a également appris que l'influence de la France s'était fait sentir de manière très nette il y a quelques années, lors de la production des premières automobiles Renault à Medellin. Certains sociologues parlaient alors de la « renolisation » de la société colombienne.

2. Le ministre des relations extérieures

La délégation a été reçue par M. Guillermo Fernandez de Soto, Vicc-Ministre des Relations extérieures, le Ministre en titre, M. Augusto Ramirez Ocampo, étant en déplacement en Afrique.

Après avoir rappelé que la Colombie était la plus ancienne démocratie du continent latino-américain, M. de Soto a affirmé la volonté d'ouverture sur l'extérieur de son pays et souligné les deux axes essentiels de la diplomatie colombienne : le groupe de Contadora et le consensus de Carthagène. Le processus de paix de Contadora (Colombie, Venezuela, Mexique, Panama) semblait à l'époque relativement au point mort.

En revanche, il convient d'analyser plus en détails les mécanismes du consensus de Carthagène. La Colombie a, en effet, été le pays hôte de la réunion, tenue en juillet 1984, regroupant les pays d'Amérique latine, au cours de laquelle s'est élaboré ce qu'on a appelé le « consensus de Carthagène ». Celui-ci repose sur deux principes : chaque pays règle bilatéralement son propre problème de rééchelonnement de dette avec ses créanciers, mais parallèlement une démarche conjointe des pays latino-américains est entreprise auprès des pays développés pour que s'instaure, au niveau politique, un dialogue permettant de régler les problèmes de la dette mais aussi les obstacles à l'accroissement des exportations latino-américaines vers les pays développés. Le sommet des pays développés de Bonn, en mai 1985, a constitué, pour les autorités colombiennes, une déception dans la mesure où le problème de la dette a été abordé sous l'angle technique et non politique comme elles souhaitaient qu'il le fût.

3. *Le vice-ministre des mines*

Le Vice-Ministre a tout d'abord rappelé que la politique minière et énergétique de la Colombie était relativement récente : présence sur le marché international du charbon depuis deux ou trois ans, autosuffisance en pétrole depuis 1975 et projet d'exporter à partir de 1986, mise en valeur du patrimoine hydroélectrique (+ 10 % l'an) et découvertes récentes de gaz naturel.

Cette politique est au demeurant originale, puisqu'elle se propose une mise en valeur maîtrisée, tant au niveau des livraisons qu'au niveau des prix. La politique du Venezuela, jugée trop rapide et trop tournée vers l'exportation, a servi de contre modèle, étant donné ses résultats médiocres et la désorganisation du tissu social et économique qui en a été la conséquence. A titre d'exemple, la Colombie n'est pas affiliée à l'O.P.E.P. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et les prix du brut sont fixés par le pouvoir politique. Cette politique originale vise également à une diversification des ressources énergétiques. Le sous-sol recèle des gisements d'uranium et le pays s'est doté d'un institut des affaires nucléaires dont les recherches ne peuvent juridiquement porter que sur les applications civiles. D'autres expériences sont également en cours (usine de désalinisation de l'eau de mer à San Andres fonctionnant à l'énergie solaire, construction d'immeubles à Bogota-Missa munis de capteurs solaires, recherches sur l'utilisation de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire à Guaviotas dans les Llanos orientales).

La maîtrise de cette politique repose plus particulièrement sur un système de contrats d'association qui remplacent progressivement les contrats de concession. Dans ce cadre, les frais de recherche sont à 50 % à la charge de la compagnie étrangère et ne sont remboursés qu'en cas de succès. Les parts de production sont ensuite réparties entre l'État, la compagnie d'État colombienne et la compagnie étrangère.

L'expérience du groupe Elf Aquitaine est tout à fait pertinente à cet égard. Lors de la première intervention du groupe en Colombie, les contrats signés entre le gouvernement colombien et les sociétés pétrolières étaient fondés sur le principe de la concession. En contrepartie d'engagements de travaux, la société, colombienne ou étrangère, obtenait, en cas de découverte, un droit d'exploitation dans des conditions prédéterminées.

La législation ayant été modifiée en 1974, les contrats signés ultérieurement sont dorénavant fondés sur le principe de l'association. Le modèle type est le suivant : la société obtient un droit d'exploration de six ans sur un permis moyennant des engagements de-travaux (en général, une campagne sismique la première année et un forage par an pour les années suivantes), mais elle peut se retirer à la fin de chaque année après avoir rempli les engagements correspondants. Si elle fait une découverte commerciale, le permis d'exploration est prorogé de deux périodes de deux ans chacune sur la moitié, puis le quart, de la surface initiale.

En cas de découverte, la société nationale colombienne Ecopetrol prend un intérêt de 50 % dans le gisement découvert en payant sa quote part dans les investissements de développement, et rembourse sa part dans les dépenses du puits de découverte sur la production qui lui revient. Parallèlement, la société pétrolière associée voit son intérêt réduit de moitié.

Après déduction d'une redevance à l'État de 20 %, la part de production qui revient à la société pétrolière est de 40 %. L'entreprise est par ailleurs assujettie à l'impôt sur le revenu. Mise à part la concession de Yalea (gisement de Trinidad), dont Elf Aquitaine Colombie détient 100 %, tous les permis sur lesquels la filiale du groupe est présente relèvent de contrats d'association.

La Colombie semble disposer de ressources charbonnières particulièrement importantes : les réserves du Cerrejon Norte pourraient dépasser 20 milliards de tonnes (60 % des réserves d'Amérique latine), exploitables à ciel ouvert. Toutefois, l'exploitation minière exige des investissements considérables, de l'ordre de 3 milliards de dollars, qui auraient pour première conséquence d'alourdir la dette extérieure du pays. En outre, l'exportation de charbon par la Colombie risque de faire baisser les prix mondiaux, tout en étant directement liée à l'évolution des cours mondiaux de pétrole. La France pourrait acheter 1 million de tonnes de charbon colombien en 1986, plusieurs opérateurs semblant de surcroît intéressés par l'exploitation de ce gisement (Total, Charbonnages de France). Toutefois, le Ministre a rappelé que les entreprises associées au projet devraient financer à 50 % les installations portuaires nécessaires à l'exportation du charbon.

4. Le ministère du développement économique

La délégation a été reçue par MM. Luis Carlos Gonzalez, Secrétaire général du ministère du Développement économique, et Jorge Bula, Directeur général du Commerce extérieur.

L'entretien a porté notamment sur les mécanismes de fixation des prix des automobiles assemblées en Colombie ainsi que sur le développement des zones franches. Un projet de loi est actuellement en cours d'élaboration visant à en moderniser le statut pour y attirer des investissements étrangers. Il est notamment prévu une exonération totale d'impôts pour les entreprises qui exporteraient l'ensemble de leur production locale. De la même manière, la législation colombienne du travail serait assouplie dans ces zones, afin de permettre la création du plus grand nombre possible d'emplois. Ces zones, selon M. Luis Carlos Gonzalez, constitueraient une plateforme idéale pour la conquête des marchés d'Amérique du Nord et des Caraïbes. En définitive, le modèle que se fixent les autorités colombiennes est celui des zones franches industrielles du Sud-Est asiatique qui ont connu un grand succès.

B. — La présence économique de la France

1. *Des échanges bilatéraux relativement modestes*

a) *La France ne se classe pas parmi les principaux partenaires commerciaux* de la Colombie. Le classement, pour 1983, est en effet le suivant :

Importations

- 1 États-Unis
- 2 Japon
- 3 Vénézuéla
- 4 R.F.A.
- 8 France (4 % des achats)

Exportations

- 1 États-Unis
- 2 R.F.A.
- 3 Italie
- 4 Pays-Bas
- 10 France (2 % des achats)

Notre part de marché n'est que de 3,24 %, ce qui nous place à un niveau voisin de celui du Canada et du Brésil. Cette part de marché

reste toutefois très en-deça de celles des États-Unis, du Japon, du Venezuela et de la R.F.A., comme l'indique le tableau ci-après :

Part de marché des principaux fournisseurs de la Colombie en 1983 :

États-Unis.....	35,6 %
Japon	11,1 %
Vénézuela	7,9 %
R.F.A.	5,6 %
Canada	3,5 %
Brésil.....	3,3 %
Antilles hollandaises	3,2 %
France.....	3,2 %

Évolution de nos parts de marché de 1980 à 1984 :

1980 : 4,1
1981 : 3,13
1982 : 2,67
1983 : 3,24
1984 : 3,3 (provisoire)

b) L'évolution de ces échanges est assez contrastée

La balance des échanges connaît un déséquilibre au détriment de la Colombie qui, après avoir atteint un maximum de 712 millions de francs en 1983 avec la réalisation des grands projets de Papelcol et du Guavio, est revenu à 176,4 millions de francs en 1984, soit environ 20 millions U.S.D.

Cet excédent en notre faveur est le moins important de ceux enregistrés depuis 1981. Le taux de couverture de nos importations en provenance de Colombie par nos exportations, qui était de 135,4 % en 1981, 158,5 % en 1982 et 193,6 % en 1983, s'établit aujourd'hui à 118,9 %.

Ce résultat place notre pays au 8^e rang des déficits commerciaux de la Colombie, loin derrière les États-Unis, le Japon, le Venezuela, le Brésil et le Canada.

L'évolution des échanges franco-colombiens depuis 1980 permet aussi de constater que nos achats à la Colombie ont régulièrement progressé, sauf en 1982 (— 23,1 %) et que les résultats du premier semestre 1985 confirment cette tendance (+ 17,8 %).

Nos ventes à ce pays ont, au contraire, enregistré une évolution en dents de scie : + 19,8 % en 1981, — 9,9 % en 1982, + 93 % en 1983, — 24,6 % en 1984 et + 17,9 % de janvier à juin 1985.

Evolution des échanges franco-colombiens

Année	Importations		Exportations		Solde	
	Montant (MF)	Var. (%)	Montant (MF)	Var. (%)	Montant (MF)	Var. (%)
1980	615,6	»	707,1	»	91,5	»
1981	625,8	+ 1,7	847,1	+ 19,8	221,3	+ 141,9
1982	481,4	— 23,1	763,1	— 9,9	281,7	+ 27,3
1983	760,9	+ 58,1	1 472,9	+ 93	712 »	+ 152,8
1984	933,6	+ 22,7	1 110 »	— 24,6	176,4	— 75,2
Janvier-Mai 1984	352,6	»	406,6	»	+ 54	»
Janvier-Juin 1984	424,7	»	535,5	»	+ 110,8	»
Janvier-Mai 1985	439,3	+ 24,6	546,5	+ 34,4	+ 107,2	+ 98,5
Janvier-Juin 1985	500,4	+ 17,8	631,6	+ 17,9	+ 131 »	+ 20,4

Sources :

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (de 1980 à 1984).

Direction Nationale des Statistiques du Commerce Extérieur (Janvier-Mai).

c) Un commerce concentré sur quelques produits

Les flux d'échanges, typiques de relations pays industrialisé — pays en voie de développement, sont marqués par une forte prédominance de quelques produits finis ou demi-produits.

Les principales ventes reposent en effet sur les cinq types de produits suivants qui, en 1984, représentaient 81 % de nos exportations vers la Colombie :

— les voitures et pièces automobiles (approvisionnement de l'usine d'assemblage Sofasa — Renault), dont la part ne fait que croître dans nos exportations avec ce pays (29,3 % en 1984, 38,9 % de janvier à mai 1985) ;

— les machines et appareils électriques (19 % en 1984) et, notamment, l'appareillage pour circuits électriques ;

— les engins mécaniques (17,1 % en 1984), parmi lesquels le matériel d'extraction, d'excavation et de forage, les machines de levage, de chargement et de manutention, et les pompes, compresseurs et générateurs ;

— les produits sidérurgiques (8,4 % en 1984) où Usinor s'avère un fournisseur régulier ;

— les produits chimiques organiques (7,5 % en 1984).

Nos ventes de produits agricoles ou agro-alimentaires sont, à l'exception du lait en poudre, quasiment inexistantes. On peut noter toutefois depuis le début de l'année 1985, une livraison exceptionnelle de malt non torréfié (34,7 MF) aux brasseries colombiennes.

D'une manière générale, nos ventes de biens de consommation, compte non tenu des automobiles, ne bénéficient pas d'un marché porteur dans ce pays, en raison des restrictions sévères aux importations. C'est ainsi que les boissons alcoolisées et produits de luxe (parfum,...) ont vu se fermer l'accès à ce marché depuis 1983.

En ce qui concerne nos achats, le poste le plus important au cours de l'année 1984 a été, comme à l'accoutumée, le café avec 45,8 % du total de nos importations en provenance de Colombie (426,9 MF). Les premiers résultats de 1985 (janvier-mai) affirment la prépondérance de ce produit dans nos achats, puisque ce pourcentage serait monté à 56 %.

Viennent ensuite les fiouls lourds (278 MF en 1984, 29,8 %) et le ferro-nickel (107 MF, 11,5 %). Il n'est pas impossible qu'avec la baisse des prix des fiouls lourds observée sur le marché international, le ferro-nickel passe au deuxième rang sur l'ensemble de l'année.

Nos autres importations proviennent essentiellement du secteur agricole : bananes (37,1 MF ; 4 % en 1984), extraits ou essences de café (11,1 MF ; 1,2 %), peaux et cuirs (16,5 MF ; 1,7 %), coton (15 MF ; 1,6 %), cacao (5,8 MF ; 0,6 %), tabac (5,5 MF ; 0,6 %).

10 principales exportations françaises vers la Colombie
(Montant en MF)

	Janvier-Mai 1985		1984		1983	
	Montant	(%)	Montant	(%)	Montant	(%)
Voitures et pièces automobiles CKD	212,8	38,9	325,1	29,3	280,6	19,1
Machines et appareils électriques dont :	59,5	10,9	211,2	19,0	157,2	10,7
— Appareillages pour circuits électriques ...	(31,6)	(5,8)	(125,8)	(11,3)	(34,6)	(2,3)
— Appareils électriques pour téléphonie et télégraphie	(13,7)	(2,5)	(31,5)	(2,8)	(31,5)	(2,1)
Engins mécaniques dont :	53,3	9,8	189,7	17,1	669,8	45,5
— Matériel d'extraction, de terrassement, d'excavation ou de forage	(12,5)	(2,3)	(32,4)	(2,9)	(29,2)	(2)
— Pompes, turbo-pompes et moto-pompes .	(8,2)	(1,5)	(17,6)	(1,6)	(26,2)	(1,8)
— Machines de levage, de chargement, de déchargement et de manutention	(4,9)	(0,9)	(20,9)	(1,9)	(32,5)	(2,2)
— Pompes, compresseurs et-générateurs ...	(3,9)	(0,7)	(18,2)	(1,6)	(24,0)	(1,6)
— Machines pour la fabrication de pâte cellulosique	»	»	(10,2)	(0,9)	(292,4)	(19,9)
Produits sidérurgiques	48	8,8	93,4	8,4	95,8	6,5
dont tôles :	(25,1)	(4,6)	(34,4)	(3,1)	(1,3)	(0,1)
Produits chimiques organiques	41,8	7,6	83,1	7,5	64	4,3
Malt non torréfié d'orge	34,7	6,3	4,9	0,4	9,5	0,6
Huiles essentielles, produits de parfumerie, produits cosmétiques et de toilette	11,7	2,1	18,1	1,6	13,3	0,9
Instruments et appareils d'optique ou de mesure	11,2	2	22,1	2	20,9	1,4
Petit lait, lait et crème de lait en poudre	10,5	1,9	4	0,4	13,8	0,9
Plastiques artificiels, esters de cellulose, rési- nes artificielles	7,1	1,3	12,8	1,2	12,8	0,9
Total	490,6	89,7	964,4	86,9	1 337,7	90,8

10 principales importations françaises de Colombie
(Montant en MF)

	Janvier-Mai 1985		1984		1983	
	Montant	(%)	Montant	(%)	Montant	(%)
Café	246	56	426,9	45,8	390,6	51,3
Fuels-oils lourds	7,4	16,8	278	29,8	202,2	26,6
Ferro-nickel	63,2	14,4	107	11,5	18,7	2,5
Fruits (Bananes)	18,6	4,2	37,1	4	66,8	8,8
Extraits ou essences de café	9,1	2,1	11,1	1,2	8,2	0,4
Cacao	7,5	1,7	5,8	0,6	»	»
Coton	4,9	1,1	15	1,6	24,8	3,3
Tabac	2,5	0,6	5,5	0,6	7,9	1
Peaux et cuirs	2,3	0,5	16,5	1,7	11,5	1,5
Parties de chaussures	2,2	0,5	3,4	0,3	0,9	0,1
Total	430,3	97,9	906,3	97,1	726,6	95,5

2. Une présence industrielle et commerciale centrée sur quelques grands projets.

a) Principaux projets en cours de réalisation par les entreprises françaises

L'industrie française a obtenu peu de contrats en Colombie au cours des dernières années et la plupart des opérations mentionnées ci-après ont été signées en 1980 ou en 1981 et sont généralement en phase finale de réalisation.

- Travaux souterrains de la centrale hydro-électrique du Guavio

Un consortium d'entreprises françaises (Spie-Batignolles et Campenon-Bernard) réalise depuis 1981 les travaux souterrains de la centrale hydro-électrique du Guavio (tunnels et salle souterraine des machines).

- Papeterie Papelcol

Creusot-Loire Entreprises a fourni les matériels (1,4 milliard de francs) pour la papeterie Papelcol qui aura une capacité de production quotidienne de 240 tonnes de papier impression écriture à partir de la bagasse. Le contrat est signé, mais l'usine ne sera mise en service qu'en 1986 au plus tôt, après que les problèmes financiers actuels de la société Papelcol auront été résolus.

- Sous-stations de l'ISA

C.G.E.E.-Alstom a fourni quatre sous-stations à l'organisme d'électricité ISA dans le cadre d'un contrat de 90 millions de francs signé en 1980. L'installation des quatre sous-stations doit être achevée prochainement.

- Station de traitement d'eau à Barranquilla

L'installation par Degremont d'une station de traitement d'eau d'une capacité de 2,25 m³/seconde sera achevée en mars 1986.

- Central téléphonique de transit international de Bogota

Thomson a fourni à l'entreprise Telecom un central téléphonique MT 20 de transit international (contrat d'une valeur de 20 millions de francs). Le central a été livré avec un retard important et la société française a dû verser des pénalités de deux millions de francs.

- Fourniture d'équipements électriques à l'ICEL

C.G.E.E.-Alsthom terminera à la fin du mois d'octobre 1985 l'installation de ligne de transmission Popayan-Yumbo pour l'organisme d'électricité ICEL.

- Unités de dessalement d'eau de mer pour l'Insfopal

Degremont installera, pour l'organisme Insfopal, deux unités de dessalement d'eau de mer dans les îles de San Andres et Providencia (capacités respectives de 3 000 et 300 m³/jour).

*b) Principaux projets en cours de négociation
avec des entreprises françaises*

Plusieurs projets pourraient être attribués prochainement à l'industrie française (troisième chaîne de télévision pour Thomson, terminal pétrolier pour E.T.P.M., oléoduc Medellin — La Pintada pour Spie-Capag, vannes de la centrale du Guavio pour S.D.E.M., ordinateurs du DANE pour BULL). De nombreux autres projets intéressent nos entreprises dans ce pays. Il est à noter que la conclusion d'un nombre assez élevé d'affaires pouvait être espérée d'ici la fin de l'année 1985 mais que nos exportateurs auront sans doute moins d'opportunités de contrats en 1986, en raison d'un ralentissement prévisible du lancement de grands projets au cours de cette année d'élection présidentielle.

- Troisième chaîne de télévision éducative

Thomson obtiendra prochainement un contrat de 490 millions de francs pour l'extension de la troisième chaîne de télévision éducative. Cette affaire fait l'objet d'un protocole financier spécifique. Thomson est déjà le principal fournisseur de l'organisme colombien de radio-

télévision INRAVISION et a, en particulier, livré récemment des matériels pour la chaîne de télévision régionale Téléantioquia à Medellin.

- Terminal pétrolier de Covenas

E.T.P.M. a signé, au début du mois d'août dernier, un contrat de 100 millions de dollars U.S., incluant une part française de 50 millions de dollars U.S., pour la construction du terminal maritime pétrolier de Covenas sur la côte atlantique. Le projet sera exécuté en sous-traitance de l'entreprise nord-américaine Bechtel et permettra à la Colombie d'exporter 100 000 barils de pétrole par jour.

- Oléoduc Medellin — La Pintada

Spie-Capag a obtenu, au début du mois d'août dernier, un contrat pour la compagnie pétrolière ECOPETROL, en vue de la pose d'un oléoduc entre Medellin et La Pintada.

- Vannes de la centrale hydro-électrique du Guavio

La société S.D.E.M. (filiale de Neyrpic) a remis en juillet 1985, à l'entreprise d'électricité de Bogota E.E.E.B., une offre pour la fourniture et la supervision du montage de vannes et blindages de basse pression pour la centrale hydro-électrique du Guavio.

En dehors de ces contrats de nature classique, on peut également mentionner le grand projet du doublement du canal de Panama (Atrato), même si ses chances de réalisation apparaissent encore incertaines. Des entreprises françaises ont été sollicitées pour étudier la faisabilité de ce projet, dont les retombées économiques seraient considérables :

- irrigation de la région ;
- barrage fournissant de l'électricité pour la Colombie, voire l'exportation à Panama ;
- exploitation des mines de charbon permettant d'envisager la création d'un port de traitement de l'aluminium et la fabrication d'engrais azotés ;
- exploitation de la forêt et développement de l'agriculture, soit 200 000 hectares exploitables ;
- culture de crevettes et pêche au thon dans le Pacifique.

c) Les difficultés rencontrées par les entreprises françaises sur le marché colombien

Le 24 juillet 1985, la délégation a organisé une réunion de travail avec des représentants du Quai d'Orsay, du ministère du Commerce extérieur et des entreprises suivantes : Elf Aquitaine, Renault, Degremont, Pont-à-Mousson, ainsi qu'avec des représentants de la Caisse des Dépôts et du Gersar (Groupement d'études et de réalisation de sociétés d'aménagement régional). Les enseignements suivants peuvent en être tirés :

— l'image de marque des entreprises françaises, pour des raisons diverses, qui ne semblent pas toutes pertinentes, n'est pas toujours très bonne ;

— l'exécution des grands contrats n'est jamais très aisée, du fait notamment des partenaires colombiens qui n'ont pas toujours la compétence requise pour exercer les fonctions de maître d'œuvre. Les travaux peuvent ainsi être interrompus plusieurs mois d'affilée (exemple de la papeterie Papelcol) ;

— les procédures sont extrêmement longues, faisant appel à un juridisme pointilleux qui n'exclut pas toujours des interventions des milieux d'affaires locaux ;

— les techniques gouvernementales de contrôle des prix et d'obligation de compensation pour les exportateurs français gênent la marche normale des affaires ;

— le Gouvernement français accorde des financements publics significatifs à nos entreprises. Toutefois, dans le cas des projets d'importance, le financement fait appel également aux institutions spécialisées (Banque Mondiale,...). Dans ce cas, les appels d'offres sont conçus selon les normes américaines, ce qui peut gêner nos entreprises ;

— il existe toutefois des voies de pénétration importantes pour les techniques françaises, tant à partir des programmes de rénovation urbaine conduits par la Caisse des Dépôts et Consignations (elle participe à l'élaboration des normes) que des programmes d'irrigation et de développement rural du Gersar.

d) Le cas particulier de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire

La France a réussi à s'implanter de manière significative dans les secteurs de l'élevage et de la floriculture. Commencée il y a 20 ans,

l'implantation des bovins de race normande est une réussite, la Colombie étant devenue, après la France, le premier pays d'extension de la race avec 2 millions de têtes. La double vocation de la normande et sa parfaite adaptation devrait permettre la poursuite de cet essor. De plus, la Colombie joue le rôle d'exemple pour un développement analogue dans les pays voisins comme l'Équateur ou le Vénézuéla.

La floriculture colombienne est la deuxième du monde pour l'exportation, après la Hollande. La présence française s'exerce pleinement dans le secteur de la rose (17 % des exportations colombiennes de fleurs coupées). La culture de la rose a été lancée par des Français il y a dix ans et aujourd'hui Meilland et Delbard totalisent 85 % des importations de plants de rosiers. Cette réussite a permis à Meilland d'exporter indirectement ses variétés aux États-Unis et de s'attaquer à la floriculture en Équateur et au Pérou.

La présence française est également significative dans le secteur des phyto-sanitaires et des composés pour l'alimentation du bétail, ainsi que sur le marché des yaourts (deuxième place). Toutefois, cette présence est globalement insuffisante dans le secteur des industries agro-alimentaires proprement dit.

III. — DE QUELQUES TRAITES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE COLOMBIENNE

A. — La ville de Bogota

La délégation a été reçue par M. Hisnardo Ardila Diaz, maire de Bogota (Président du Conseil de Bogota). Cet entretien a permis de passer en revue les principaux problèmes d'aménagement urbain et de finances locales auxquels la capitale de la Colombie doit faire actuellement face.

1. *Problèmes démographiques*

Bogota a été fondée il y a 448 ans (1538) par Gonzalo Jimenez de Quesada. Sa population, stable pendant environ trois siècles, a augmenté de façon considérable surtout durant les 100 dernières années: elle a en effet été multipliée par 80. Aujourd'hui, le grand Bogota compte environ 5,5 millions d'habitants, contre seulement 1,5 million il y a vingt ans.

Sur les dernières années, Bogota enregistre un flux d'immigrants de 150 000 personnes par an. Sur ces 150 000 personnes, plus de 100 000 arrivent à Bogota sans un sou vaillant. Elles tendent donc à se regrouper dans des bidonvilles formant le « cordon de la misère » à la périphérie du Grand Bogota. On estime que la population concernée par cet hébergement de misère représente entre 600 000 et 1 million de personnes. La ville consacre des sommes importantes à la résorption de ces bidonvilles (plan de trois ans, avec une aide de 130 millions d'U.S.D. de la Banque internationale pour le développement). L'ampleur de la tâche entreprise est toutefois considérable ; ses chances de succès apparaissent relativement modestes, même si la situation semble globalement maîtrisée par les autorités locales.

2. *La mutation des structures municipales*

Ces autorités sont confrontées à des problèmes ardues d'organisation municipale. Le système juridique est tout d'abord assez complexe.

Les maires ne sont pas élus au suffrage universel, mais de fait désignés par le pouvoir central. Le conseil municipal peut prendre certaines décisions sans l'accord du maire, sauf en matière financière. L'ensemble qui constitue le Grand Bogota apparaît ensuite, pour certains services publics municipaux, difficilement gérable. Il existe donc un projet de déconcentration de l'agglomération en 15 arrondissements.

Plusieurs zones se distinguent en effet du reste de Bogota par certaines caractéristiques, telles que les migrations quotidiennes, le niveau de revenu, la structure de l'emploi, jusqu'à former de véritables « embryons de villes » à l'intérieur de la ville elle-même. C'est pourquoi, il est envisagé de conférer une plus grande autonomie administrative à Kennedy, Ciudad Bolivar, Suba et Usme qui occupent respectivement les 3^e, 5^e, 9^e et 12^e rangs parmi les douze plus grandes villes de Colombie.

Cette répartition spatiale de la population relativement harmonieuse a toutefois entraîné une certaine déconcentration de l'emploi. En effet, le nombre des emplois situés au centre de la capitale n'a pas augmenté, en termes absolus, depuis 1972 alors qu'on observe le phénomène inverse à la périphérie.

Les ressources fiscales de la ville sont encore, selon M. Hisnardo Ardila Diaz, insuffisantes et obsolètes. Les ressources directes proviennent en effet d'un impôt sur le foncier bâti ou non bâti, alors que seulement 600 000 parcelles sur 1 million sont inscrites au cadastre, dont la révision est sérieusement envisagée. Par ailleurs, si Bogota représente 52 % des ressources de la fiscalité d'État, celui-ci n'en rétrocède que 3 % à la ville. Au total, les impôts représentent 4 U.S.D. par habitant et par an, ce qui est manifestement insuffisant.

3. La croissance économique de l'agglomération

La croissance rapide qu'a connue Bogota au cours des 50 dernières années a évidemment entraîné une hausse de la demande de biens et services. La structure industrielle de Bogota est devenue l'axe central de l'appareil de production en Colombie. Les entreprises françaises sont relativement présentes dans certains créneaux (distribution d'eau, projet de métro).

Sur le plan des revenus, la capitale comptait pour 50,9 % du total des revenus de la Colombie en 1979. En 1983, Bogota atteint 56,4 %.

Ces revenus concentrés à Bogota ont augmenté en moyenne plus vite que le total des revenus nationaux.

En l'espace de 30 ans, le grand Bogota est devenu la région la plus dynamique de la Colombie, devant les départements d'Antioquia (Medellin), du Valle (Cali) et de l'Atlantico (Barranquilla) par exemple, en comptant pour plus de 40 % dans le secteur des services (secteur locatif, banques, communications). Depuis 1980, la capitale représente la part la plus importante du P.I.B. (23 %) avec seulement 18 % de la population de la Colombie.

Toutefois, on ne saurait probablement parler de « macrocéphalisme » démographique ou économique dans le cas de Bogota. Si certains problèmes demandent à être résolus d'urgence (transports urbains, par exemple), l'évolution récente a rendu relativement plus aisée la maîtrise de la croissance urbaine et a ainsi évité à Bogota de connaître le triste sort d'autres capitales latino-américaines comme Mexico ou Lima.

B. — L'entreprise Sofasa-Renault et la région de Medellin

1. *Sofasa-Renault*

La délégation a consacré une journée à l'étude économique de la ville de Medellin, plus particulièrement pour ce qui concerne la filiale locale de Renault, la Sofasa (Sociedad de fabricacion de Automotores S.A.). La délégation a été reçue par MM. Saulo Arboleda Gomez, Président, Alain Barbier, Christian Buttin, Robert Guigue et Richard Agius.

Renault est installé en Colombie depuis quinze ans. La filiale locale dénommée Sofasa Renault ne lui appartient qu'à 49 %, le reste étant détenu par l'I.F.I. (Instituto de Fomento industrial). Statutairement, le Président de la Société est colombien mais le Directeur général est toujours un Français.

Les effectifs de la société s'élèvent à environ 2 000 personnes dont plus d'un millier à l'usine principale d'assemblage de Medellin. Le reste est réparti entre l'usine de moteurs installée à Duitama (département de Boyaca) et le siège social est situé à Bogota.

L'entreprise distribue les véhicules Renault au travers d'un réseau d'une quarantaine de concessionnaires.

a) *Le marché*

Le marché colombien est un marché relativement étroit, en moyenne de 30 000 à 33 000 véhicules de tourisme par an pour une population de 29 millions d'habitants.

Hormis Renault, les principales marques en présence sont :

a) Mazda, dont la fabrication et la distribution sont réalisées par une société colombienne qui en 1982-1983 a racheté les installations de la société Fiat lors de son retrait de Colombie.

b) General Motors qui produit des véhicules de tourisme (Chevette principalement) mais surtout des camions.

La part de marché de Renault dans le contexte actuel est d'environ 50 %

b) *Le statut automobile*

Il n'existe pas de loi automobile en Colombie si bien que chacun des constructeurs travaille dans le cadre de contrats signés directement par les intéressés avec le Gouvernement colombien. En ce qui concerne Renault, les contrats imposent en particulier des compensations très importantes. Il s'agit, pour chaque franc importé de réexporter 1,20 F. C'est une obligation très contraignante puisque l'intégration locale des véhicules qui est de 50 %, conduit chaque année à environ 400 millions de francs d'importations de pièces détachées.

c) *La situation de Renault vis-à-vis du Gouvernement colombien*

Au fil des années et en particulier au moment des plus grands espoirs du fonctionnement du Pacte Andin, Renault, à la demande du Gouvernement colombien avait envisagé des investissements très importants. Il est apparu depuis que la conjoncture économique justifiant ces investissements s'était très sensiblement modifiée.

D'autre part, une difficulté a existé pendant longtemps, pour tenter de trouver l'équilibre nécessaire entre l'évolution des prix de vente des véhicules de tous les constructeurs et la lutte contre l'inflation mise en place par le Gouvernement. C'est un point particulièrement délicat

qui vient d'être en partie réglé par la signature d'un protocole régissant notamment la révision de ces prix.

d) *Les résultats récents*

L'usine de Medellin est une des usines les plus modernes du groupe Renault international. Elle constitue un outil de production performant, qui exporte certains modèles de pièces détachées. La séquence des chiffres de production est la suivante :

1981 : 15 000 véhicules
1982 : 14 800 véhicules
1983 : 14 540 véhicules
1984 : 15 435 véhicules
1985 : 17 000 véhicules.

La capacité totale de production est de 32 000 unités, voire 50 000 pour certaines chaînes. Le site représente 214 000 m² dont 60 000 m² couverts. Après quelques années grises, les résultats financiers des exercices 1984 et 1985 se sont révélés bénéficiaires. Renault représente ainsi le premier investissement français en Colombie et apporte une contribution importante à l'économie locale de la ville de Medellin et de la région d'Antioquia.

2. *La région de Medellin*

Cette présence constitue en elle-même une exception regrettable. En effet, la présence économique française est relativement faible dans la ville de Medellin, capitale du département d'Antioquia et ville industrielle aussi importante que Bogota. Nos investissements y sont essentiellement, outre l'usine d'assemblage Renault, quelques usines textiles comme notamment Satexco, filiale de D.M.C. (dont le Président est M. Francisco Javer Thiriez).

Les réalisations récentes de nos entreprises y sont assez rares : dans les secteurs de l'électricité (C.G.E.E. Alsthom) et du téléphone (Jeumont Schneider), nos industriels terminent actuellement des contrats mais plusieurs projets importants ont échappé récemment à l'industrie française (par exemple, métro de Medellin, projet d'approvisionnement en eau potable et de production d'électricité de Rio Grande).

La principale affaire qui intéresse actuellement des entreprises françaises à Medellín est celle du tunnel de Rio Negro. Il s'agit d'un tunnel autoroutier à péage qui doit relier la ville de Medellín au nouvel aéroport international de Rio Negro. Un appel d'offres international a été lancé au début de 1985, pour lequel un consortium d'entreprises françaises et colombiennes semblait bien placé. Toutefois, cet appel a été suspendu dans le courant de l'année 1985.

Le coût du projet est évalué à 200 millions de dollars U.S., avec une part rapatriable de l'ordre de 90 millions de dollars U.S. Les conditions du projet sont tout à fait particulières : d'une part, bien que l'État colombien soit le promoteur de l'opération, il n'accordera pas sa garantie aux dettes extérieures contractées ; d'autre part, les entrepreneurs chargés de la réalisation des travaux devront créer une société concessionnaire qui gèrera le tunnel et remboursera les coûts des travaux au moyen des péages encaissés. Après la période de concession, qui sera de 12 à 20 ans et devra être égale à la durée des crédits à rembourser, le tunnel sera remis au « Fondo Vial », organisme du ministère des Transports et Travaux publics.

Le projet semble comporter, dans ces conditions, plusieurs difficultés (absence de garantie de l'État, risques pour les sociétés françaises qui créeraient la société concessionnaire, incertitudes sur les ressources apportées par les péages, perception en pesos des recettes qui devront être changées en devises pour le remboursement des emprunts, risques possibles d'interruption du contrat en période de construction...).

En raison du coût élevé du projet, certains doutes existent sur son aboutissement rapide. Cependant, la nécessité du tunnel pour un accès rapide à l'aéroport, l'emploi ainsi créé dans une ville durement touchée par le chômage semblent constituer autant de facteurs positifs pour la réalisation du projet.

3. *L'alliance française de Medellín*

La délégation a tenu à rencontrer les responsables locaux de l'Alliance française, MM. Roberto Luis Escobar, Jacky Santos da Silva, Francisco Javier Thiriez. Malgré un manque de moyens financiers suffisants, ces responsables accomplissent leur mission avec une foi et une compétence en tous points dignes d'éloges. Ils constituent des ambassadeurs de la société française, dont le rôle est trop souvent méconnu.

L'Alliance française de Medellin a été créée en 1948. Comme toutes les Alliances, elle se consacre à une double tâche : l'enseignement du français et la diffusion de la culture française (avec quelques événements culturels relevant d'une production artistique ou intellectuelle locale).

L'Alliance inscrit normalement 800 étudiants par an avec une présence mensuelle régulière de 300 étudiants. Une dizaine de professeurs dispensent cet enseignement dont le directeur, le directeur-adjoint et un coopérant militaire.

Toutefois, comme nous l'a indiqué M. da Silva, outre des problèmes de personnel et de financement aigus, l'Alliance française ne dispose pas des moyens élémentaires pour assurer la diffusion de notre culture :

« La bibliothèque stagne depuis plusieurs années. L'Alliance française nous envoie bien quelques livres chaque année ; mais nous ne recevons pas les ouvrages qui ont le plus marqué l'année. Et nous ne sommes abonnés qu'au Monde hebdomadaire et à l'Express. Nous manquons donc cruellement de revues, de livres pour enfants, de bandes dessinées, des classiques de la littérature (que de lacunes dans ce domaine et ce, dans tous les siècles). Également, nous manquons de cartes de France, de brochures ou livrets sur les régions et de littérature technique. »

C. — Le barrage du Guavio

La délégation a consacré une journée à la visite du barrage du Guavio (proyecto hidroelectrico del Guavio). Elle a été accueillie par MM. Fabio Puyo Vasco, Président-directeur général de l'entreprise électrique de Bogota (E.E.E.B.), Guy Jacques Barlet, Directeur du site, Enrico Gambetta, Directeur du projet, ainsi que par MM. Henri Moinard et Marc Richli.

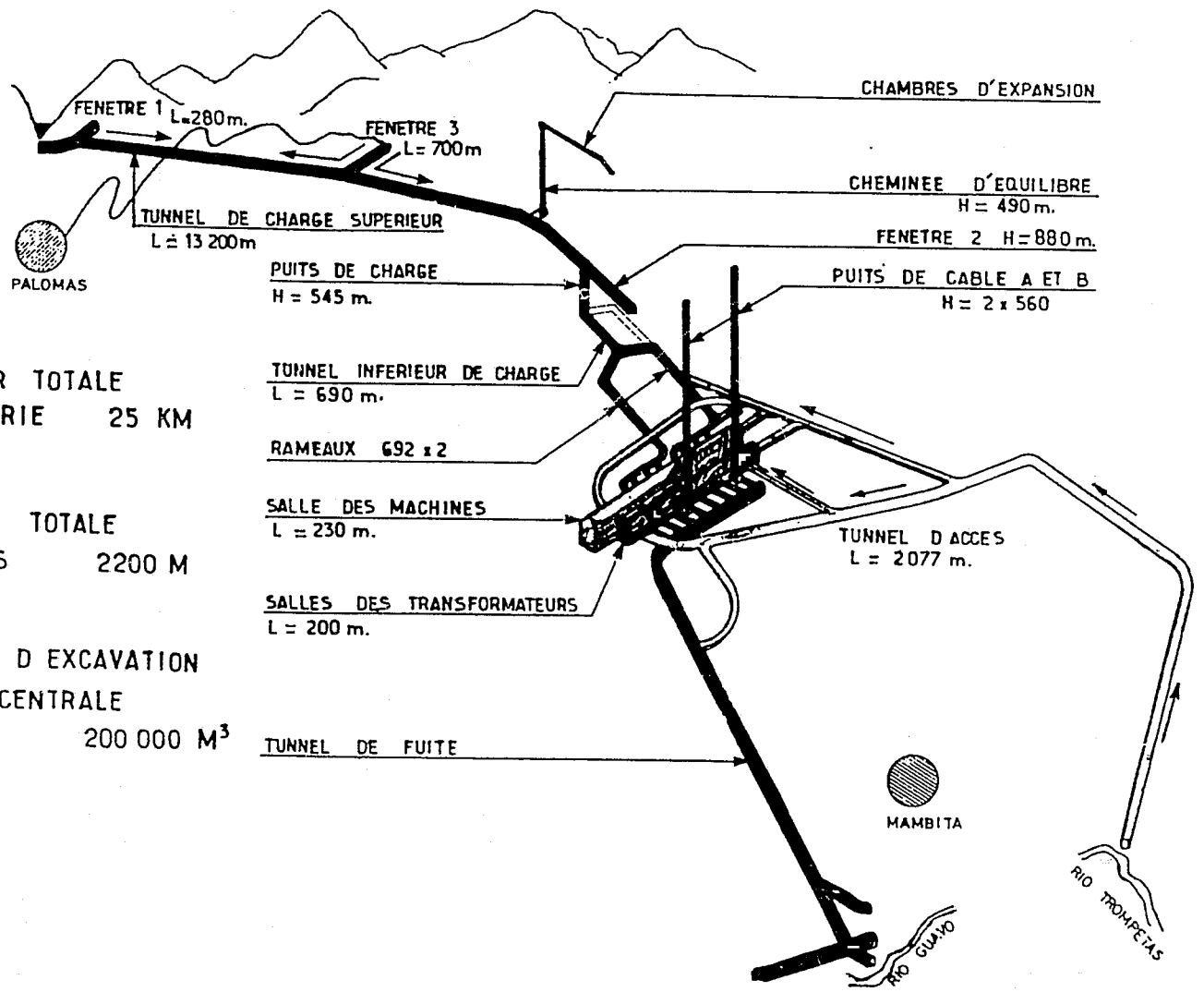
1. *Caractéristiques techniques*

Le projet présente les caractéristiques techniques suivantes (1) :

Caractéristiques générales de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none">• volume de la retenue• hauteur de chute• puissance totale installée• équipement électromécanique	1 000 mm ³ 1 100 mètres 1 600 MW 8 turbines Pelton de 200 MW chacune
Lot G 010 attribué aux Entreprises Vianini et Entre Canales	<ul style="list-style-type: none">• barrage	En enrochement hauteur 250 mètres vol. 18 000 000 m ³
Lot G 011 confié au Consortium Campenon-Bernard et Spie Batignolles (gérant : Spie Batignolles)	<ul style="list-style-type: none">• tunnel supérieur d'amenée• puits de charge• tunnel inférieur d'amenée• centrale souterraine et salle des transformateurs• tunnel d'accès• tunnel de fuite• cheminée d'équilibre-puits• 1 chambre d'expansion• 2 puits de câbles	14 kms, Ø 8 m 550 mètres 1,4 km 200 000 m ³ 2,1 km 5 km 500 mètres, Ø 6 m longueur 500 mètres 500 m chac., Ø 4 m

(1) Voir revue Rencontre n° 37 — Journal du groupe Spie Batignolles, article de M. A. de Montebello.

PERSPECTIVE GENERALE



- LONGUEUR TOTALE DE GALERIE 25 KM
- HAUTEUR TOTALE DE PUIIS 2200 M
- VOLUME D EXCAVATION DE LA CENTRALE 200 000 M³

FENETRE 1 L=280m.
 FENETRE 3 L=700m
 TUNNEL DE CHARGE SUPERIEUR L ± 13 200m
 PALOMAS
 CHAMBRES D'EXPANSION
 CHEMINEE D'EQUILIBRE H = 490 m.
 FENETRE 2 H=880 m.
 PUIIS DE CHARGE H = 545 m.
 PUIIS DE CABLE A ET B H = 2 x 560
 TUNNEL INFERIEUR DE CHARGE L = 690 m.
 RAMEAUX 692 x 2
 SALLE DES MACHINES L = 230 m.
 SALLES DES TRANSFORMATEURS L = 200 m.
 TUNNEL D'ACCES L = 2077 m.
 TUNNEL DE FUITE
 MAMBITA
 RIO GUAYO
 RIO TRONPETAS

2. L'exécution du projet

La centrale hydroélectrique du Guavio dont la construction demandera une dizaine d'années (1981-1990) aura une puissance installée de 1 010 MW destinés essentiellement à la région de Bogota. Le barrage est construit par la société italienne Vianini et le groupement français Spie Batignolles-Campenon Bernard, exécute le lot « tunnel et salle des machines ».

Le coût initial de la part française était de 950 millions de francs dont 45 % de part rapatriable financée par la B.I.D. (Banque interaméricaine de développement), la part locale devant être payée sur fonds propres par le client E.E.E.B. L'exécution de ce chantier a soulevé à ses débuts des difficultés techniques et financières :

- retard dans les procédures d'expropriation,
- incidents géologiques lors du forage des tunnels (3 ans pour creuser 66 mètres en raison de « sables bouillants »),
- glissements de terrains de la route d'accès,
- retard du client pour financer la part locale entraînant la suspension des paiements de la B.I.D.

Ces difficultés techniques et financières ont provoqué, outre un retard important dans l'exécution des travaux et une modification sensible du contrat initial, un bouleversement de l'économie du projet évalué actuellement à environ 350 M.U.S.D. pour la seule part française.

Il n'en reste pas moins, compte tenu des énormes difficultés techniques rencontrées et de la façon dont les entreprises françaises les ont surmontées, que cet ouvrage sera l'une des plus remarquables réalisations françaises à l'étranger. De surcroît, les relations entre les divers partenaires se sont considérablement améliorées et un réel esprit d'équipe semble exister entre les intervenants colombiens, français et italiens.

3. La visite du chantier

MM. Barlet et Gambetta ont organisé une conférence et une visite à l'attention des membres de la délégation. Ils ont notamment indiqué que :

Considéré comme le plus important ouvrage souterrain en cours dans le monde, le chantier a démarré il y a presque quatre ans, en

pleine Cordillère des Andes, à près de 200 km à l'est de Bogota. L'idée de transformer les eaux du Rio Guavio en énergie électrique est ancienne : c'est en 1930, en effet, que les Entreprises Unifiées de l'Énergie Électrique de Colombie confiaient à un ingénieur européen, spécialiste de barrages hydroélectriques, l'étude des nombreuses chutes d'eau des Andes, aux alentours de Bogota. Un an plus tard, le gouvernement colombien donnait son accord pour la construction de la centrale du Guavio.

Ce n'est que cinquante ans après, le 17 juillet 1981, que ce projet devint, pour Spie Batignolles et ses partenaires, le contrat n° 3561 — lot G011 — d'une valeur, à l'époque, de 170 millions de dollars. L'aventure commençait avec le démarrage des travaux en octobre 1981 pour s'achever neuf ans plus tard.

a) *Palomas*

Sur ce chantier, on attaque la « fenêtre » n° 1, partie amont du tunnel d'amenée, et la route d'accès à la fenêtre n° 3 — qui vient d'être atteinte. 300 mineurs colombiens et 3 Français y ont installé leur base, non loin du village de Palomas.

Le tunnel avance normalement, à un bon rythme de 200 mètres par mois, à travers un terrain tout à fait correct.

En revanche, c'est la route d'accès qui a posé et pose encore d'énormes problèmes : par son tracé en lacets à flanc de montagne et par la mauvaise tenue du terrain, qui périodiquement s'effondre avec les fortes pluies.

De Palomas aux chantiers principaux, bureaux et base-vie de Mambita, il y a par beau temps, 8 heures de piste, car il faut quasiment revenir sur Bogota pour contourner les massifs montagneux. Par hélicoptère, si la visibilité lui permet de décoller, il faut seulement 6 minutes !

b) *Mambita*

C'est sur la commune de ce village que se situe la partie aval du chantier. On y trouve la très belle base-vie qui abrite une centaine d'expatriés et leurs familles, les techniciens du client, 1 000 ouvriers colombiens, ainsi que les bureaux, ateliers et magasins. C'est à partir

de Mambita que l'on part vers les divers fronts que nous allons rapidement décrire.

L'attaque du tunnel supérieur d'amenée suit son chemin, son excavation s'effectue à l'aide de matériels sur voies (sliding-floor).

Le déboisement de la zone où se fera la galerie d'expansion est commencé. On ne peut y accéder que par hélicoptère, lorsque les nuages ne sont pas trop bas. Un téléphérique monte-matériel est à l'étude. Le tunnel d'accès de la centrale est terminé, mais sans difficultés. On ne s'en étonnera guère si on se souvient qu'il fait plus de 2 km de long avec une pente descendante à 12 % (bien plus que la pente du col du Galibier) et qu'il faut percer à travers des montagnes jeunes, non stabilisées et très accidentées, dans une région à très forte pluviométrie. Ce tunnel traverse de nombreuses zones de rochers fracturés où les infiltrations d'eau sont très impressionnantes. Le pompage a été — et demeure — une préoccupation permanente. Des stations de pompes fixes ont été installées tous les 500 m. Elles débitent en moyenne 400 litres/seconde, de quoi remplir une piscine olympique toutes les heures, pendant toute la durée des travaux. Et cela continuera jusqu'à ce que l'eau puisse être évacuée par gravitation lorsque le tunnel de fuite sera percé. On peut imaginer la puissance de pompage nécessaire pour rejeter l'eau 24 heures sur 24 à l'extérieur, à plus de 250 mètres de hauteur.

La salle des machines sera enterrée à 550 mètres sous les Andes. Elle aura 230 mètres de long, 36 mètres de haut et 18 mètres de large. Un labyrinthe de galeries est en cours d'excavation à l'heure actuelle.

Les puits de câbles sont attaqués par les deux extrémités simultanément. La hauteur de ces ouvrages est impressionnante : une fois et demie la tour Eiffel.

Enfin, le tunnel de fuite est attaqué par l'aval à partir d'une fenêtre proche du Rio Guavio.

C'est ici que les équipes de mineurs souffrent le plus des conditions géologiques. En novembre 1983, 600 mètres avaient été exécutés normalement. Puis, l'accident géologique imprévu survint : une faille de 66 mètres de long formée de sables bouillants, gorgés d'eau à 18 bars de pression — l'équivalent de 188 mètres de hauteur d'eau — bloque l'avancement.

La réponse à cette difficulté consiste à consolider préalablement le terrain par des injections chimiques, puis à excaver une galerie pilote de 3,50 m de diamètre au travers de ce terrain consolidé.

c) *La « base-vie »*

C'est un véritable village qui a été construit en pleine Cordillère des Andes, à 1 600 mètres d'altitude : routes bétonnées, pavillons individuels en dur aux intérieurs lambrissés ; tennis, piscine, squash, bibliothèque, salle vidéo, bar, salle des fêtes, école, hôpital, et, pour les célibataires, deux grands blocs de bâtiments, avec leur centre de loisirs et leur réfectoire. Une centaine d'expatriés, dont les deux tiers sont venus avec leur famille, y habite.

Au terme de cette visite, témoignant du patrimoine hydroélectrique considérable de la Colombie (3 000 sites rentables recensés), la délégation tient à rendre un hommage tout particulier à nos compatriotes travaillant pour ce chantier, dans des conditions à priori particulièrement difficiles. Elle tient également à ne pas cacher sa fierté devant une telle réussite d'entreprises françaises, rendue possible par la coopération fructueuse qui s'est instaurée avec leurs partenaires colombiens.

D. — Conclusions

Au terme de cette mission, nécessairement trop brève, la majorité de la délégation croit pouvoir tirer un certain nombre de conclusions partielles sur l'état des relations économiques, financières et commerciales entre la France et la Colombie :

1. Les échanges agro-alimentaires pourraient probablement être développés. La France a réussi à effectuer en Colombie un certain nombre de réalisations tout à fait intéressantes. Toutefois, il conviendrait que ces réalisations et les actions de coopération soient mieux coordonnées et mieux suivies. Malgré un travail remarquable, l'Ambassade de France à Bogota ne dispose pas des moyens permanents nécessaires pour accentuer son action.

2. La place de la France dans l'économie colombienne est assez faible. Elle n'a pratiquement pas emporté de contrat important entre 1981 et 1985. Les relations commerciales sont relativement délicates, ce qui n'incite pas nos entreprises à une politique de prospection plus

active. Malgré des progrès récents, ces entreprises ne sont pas assez présentes sur le marché colombien et semblent surtout manquer d'un certain savoir-faire. Il existe toutefois de brillantes exceptions (Renault, Elf, Spie Batignolles, etc.).

3. Malgré des liens traditionnels, culturels et historiques, on ne saurait sous-estimer une attraction assez forte de la Colombie vers la zone Pacifique, au détriment de la C.E.E., souvent mal jugée en raison de ses liens préférentiels avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Les élites sont maintenant formées en grande partie aux États-Unis. A titre d'anecdote, on peut indiquer que le seul journal largement disponible dans les hôtels de Carthagène est le Miami Herald.

4. La présence institutionnelle de la France devrait être renforcée, tant sur le plan culturel (Alliance française) que sur le plan consulaire. Malgré leur dynamisme et leur compétence, les personnels de la mission commerciale n'ont pas les moyens de leur ambition. Une fois encore, on doit regretter le caractère inadapté des mobilités professionnelles, surtout dans les pays où les relations personnelles sont souvent la clef du succès.

5. Les liens culturels traditionnels entre la Colombie et la France constituent un facteur positif pour le développement des échanges de toutes natures. Le rétablissement du français comme langue obligatoire dans l'enseignement secondaire, la mise en place d'une chaîne de télévision culturelle par Thomson, les similitudes entre le droit colombien et le droit français, l'intérêt porté par les colombiens à l'expérience française de décentralisation, constituent, dans cette perspective, autant d'éléments encourageants.

DEUXIÈME PARTIE

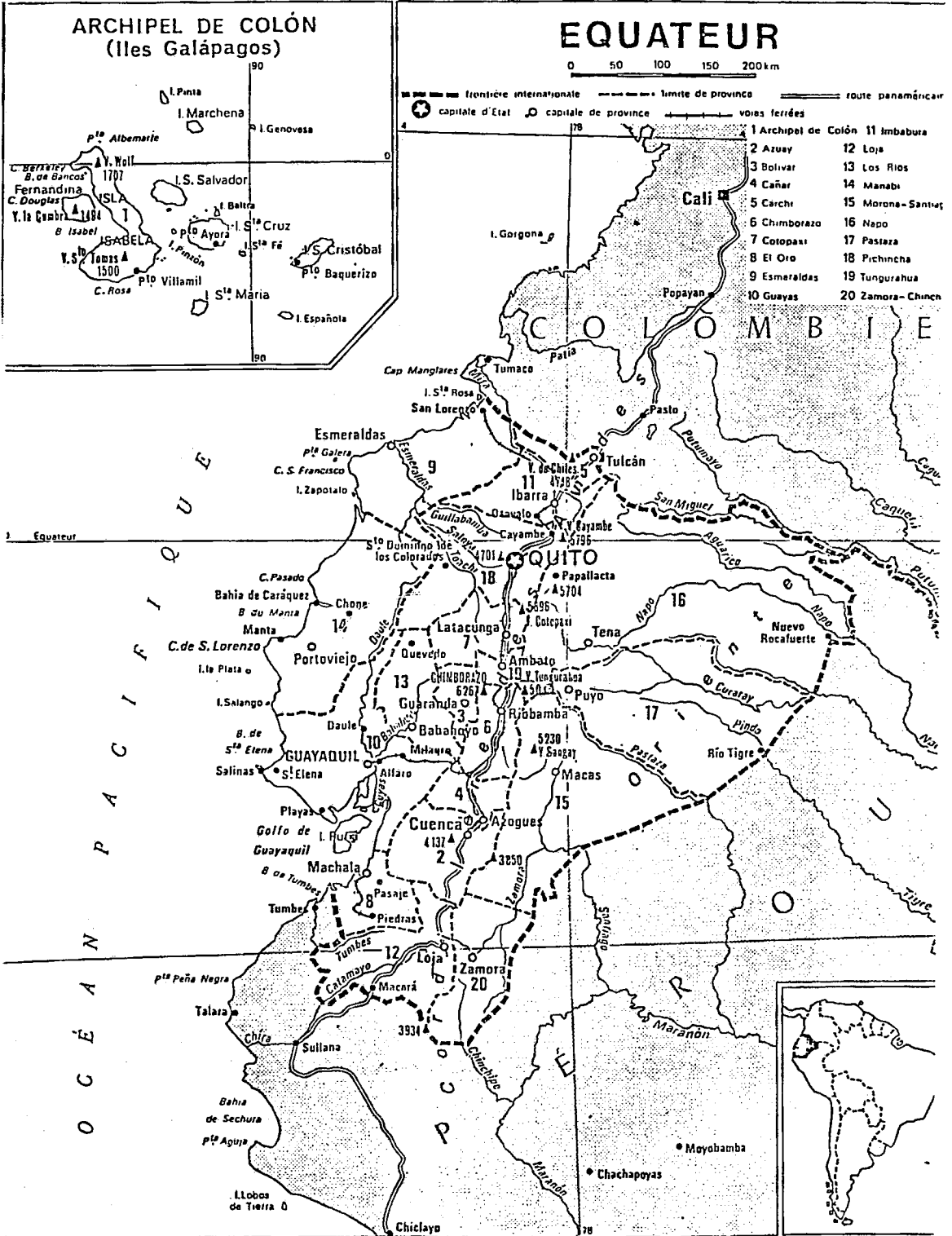
L'ÉQUATEUR

La mission que nous avons conduite en Équateur, malgré sa relative brièveté, a été particulièrement enrichissante. Grâce aux nombreux entretiens que nous avons pu organiser avec les représentants du monde économique équatorien — ministres, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise — nous avons mieux perçu la nouvelle politique économique mise en œuvre depuis l'arrivée au pouvoir du Président de la République Leon Febres Cordero (janvier 1984). En raison de multiples déplacements auxquels nous avons procédé, tant dans la zone centrale andine que dans la plaine côtière, nous avons mieux situé les perspectives économiques de ce pays : difficultés et coûts des transports intérieurs, potentialités très grandes sur le plan agricole et piscicole, contrastes très marqués entre des secteurs de pointe soumis à la concurrence mondiale (système bancaire, industries agro-alimentaires) et des secteurs pauvres et retardataires (agriculture de moyenne et haute montagne, équipements collectifs). En dernier lieu, cette mission nous a permis d'apprécier la nécessité de développer les relations économiques, commerciales et financières entre nos deux pays.

I. — DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'ÉCONOMIE ÉQUATORIENNE

A. — Un profil démographique très caractéristique

Dans ses frontières d'avant 1942, l'Équateur se présente comme un pays ayant la forme, selon ses habitants, d'un cœur (« corazon »). La politique extérieure du pays est toutefois marquée par le différend territorial qui l'oppose au Pérou depuis 1942, date à laquelle il a perdu 200 000 km² en Amazonie (protocole de Rio de Janeiro). Des affrontements chroniques ont eu lieu sur la zone contestée, d'autant plus qu'il reste encore près de 80 kilomètres de frontière à borner entre les deux pays (utilisation de la carte de Humboldt). Selon nous, la situation est beaucoup plus stable depuis 1984 même si, en prenant ses fonc-



tion est beaucoup plus stable depuis 1984 même si, en prenant ses fonctions, le Président Leon Febres Cordero a fait savoir qu'il ne renonçait pas au règlement pacifique de la question, qu'il souhaitait voir confier à l'O.E.A. (Organisation des États d'Amérique). Toutes les cartes officielles de l'Équateur n'en mentionnent pas moins la zone contestée au Pérou, ce qui n'est pas sans nous rappeler, dans une certaine mesure, les cartes de la France d'avant 1914 avec, en rose, les départements occupés d'Alsace-Lorraine.

La superficie actuelle de l'Équateur est d'environ 270 000 km², dont une grande part n'est guère peuplée en raison du relief ou de la végétation. D'après le recensement de 1982, la densité moyenne est de 32 habitants au kilomètre carré, mais elle recouvre des situations très contrastées par province, ainsi que l'indique le tableau suivant :

Population, superficie et densité par région et par province (1982)

Régions et provinces	Population	Superficie (Km ²)	Densité de population
Sierra	4 107 836	72 530	56,6
Carchi	151 890	4 094	37,1
Imbabura	270 227	8 956	30,2
Pinchincha	1 447 220	16 037	90,2
Cotopaxi	287 868	5 804	49,6
Tungurahua	343 941	3 281	104,8
Bolivar	171 277	3 336	51,3
Chimborazo	363 079	7 014	51,8
Canar	185 743	4 180	44,4
Azuay	457 837	8 316	55,1
Loja	428 754	11 512	37,2
Costa	4 560 433	70 535	64,7
Esmeraldas	302 636	15 000	20,2
Manabi	1 092 909	19 698	55,5
Los Rios	561 072	7 868	71,3
Guayas	2 212 528	19 841	111,5
El Oro	391 288	8 128	48,1
Région Amazonica	270 620	130 270	2,1
Galapagos	6 111	8 006	0,8
Ecuador	8 945 000	281 341	31,8

L'évolution récente de la population ne fait qu'accentuer ces disparités préoccupantes. Sur la période 1980/1985, le taux de natalité s'établit en effet à près de 37 ‰ et le taux de mortalité à 8 ‰. La population s'accroît ainsi de près de 3 % par an, ce qui situe l'Équateur parmi les pays du monde enregistrant le plus fort taux de croissance démographique. En 1984, pour une population totale de 9,1 millions d'habitants, on comptait ainsi environ 4 millions de personnes âgées de moins de quatorze ans.

Cette situation démographique apparaît clairement au voyageur en Équateur. Elle se traduit par de nombreuses impressions de route. Surpopulation de certaines zones de haute montagne (plus de 4 000 mètres d'altitude) se manifestant par la mise en culture de pentes à proprement parler vertigineuses, où aucune mécanisation n'est évidemment possible. Décalage considérable, dans les villes de plaine comme Quevedo, entre la population urbaine très importante et l'absence de nombreux services collectifs (chaussées non entretenues, absence d'équipements sanitaires, occupation anarchique des sols). A l'évidence, le problème démographique se pose avec une acuité toute particulière en Équateur, notamment en ce qui concerne l'urbanisation croissante des deux grandes agglomérations, Quito et Guayaquil, qui comptent chacune plus d'un million d'habitants. Comme l'indique l'Atlas de l'Équateur, publié en 1982 par la Banque centrale de l'Équateur, « cette population présente les trois caractéristiques des pays américains peu industrialisés : croissance rapide, d'environ 3 % par an ; population jeune, dont plus de la moitié a moins de vingt ans ; fortes migrations vers les centres urbains, qui réunissent aujourd'hui plus de 44 % de la population totale ».

Selon votre délégation, le problème démographique est bien compris par les responsables politiques locaux. Toutefois, de nombreuses pesanteurs sociologiques, tenant notamment à l'attitude d'une large fraction du clergé catholique, s'opposent à la mise en place d'une véritable politique démographique. Le plan de développement 1984/1988 semble encore bien modeste, même s'il constitue, à plusieurs égards, une rupture avec la politique précédente.

LA POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE DANS LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT 1984/1988

Objectifs spécifiques

Déterminer une politique en matière de population qui tende à une distribution urbano-rurale équilibrée et à une localisation rationnelle par zones ou territoires en vue d'une amélioration permanente du bien-être et de la sécurité des familles, répondant aux vocations éducatives et culturelles ainsi qu'aux activités professionnelles de ses membres.

Politiques et programmes

Politique générale de développement de la population dans le cadre d'une amélioration de la qualité de la vie, en particulier dans les secteurs à faibles revenus, tendant à influencer sur les courants démographiques internes du pays et les concentrations urbaines. Les programmes suivants en feront partie :

— Programme de systématisation, d'actualisation et d'application des études réalisées sur les caractéristiques démographiques, de distribution de l'espace, culturelles, sociales et économiques de la population nationale et de ses perspectives d'évolution.

— Programme d'information et création des moyens nécessaires à une planification familiale réelle respectant l'autodétermination des parents.

B. — Les richesses du sol et du sous-sol

1. *Le pétrole*

Les premières activités pétrolières en Équateur remontent au début de ce siècle. Actuellement, le pétrole est l'élément clé de l'économie équatorienne. Il entre pour 70 % dans les recettes en devises du pays et représente 18 % du produit intérieur brut en 1985.

Ses réserves prouvées exploitables (en Amazonie et perspectives off shore) sont cependant limitées. Elles s'élevaient au 1^{er} janvier 1985 à 1 164 millions de barils, soit environ 15 ans de réserves, si l'exploitation se poursuit au niveau actuel et sans tenir compte de l'accroissement des opérations d'exploration.

En 1984, l'Équateur a produit 94 millions de barils, soit 261 000 barils/jour. Au deuxième semestre 1985, la production est d'environ 285 000 B/J. Ses exportations ont atteint, en 1984, 61,4 millions de barils pour une valeur de 1 623 millions USD (non comprises les opérations de troc).

La nouvelle législation pétrolière, en vigueur depuis 1982, favorise le retour des grandes compagnies internationales. La C.E.P.E. (Cor-

poracion estatal petrolera ecuatoriana), organisme d'État responsable de l'exécution de toutes les phases de l'industrie pétrolière de l'exploration à la commercialisation, estime ainsi pouvoir doubler ses réserves dans les prochaines années. La capacité de raffinage du pays demeure toutefois insuffisante (raffinerie d'Esmeraldas).

L'exploitation pétrolière constitue donc une richesse certaine pour l'Équateur, mais également une source d'instabilité économique en raison de la volatilité accrue des cours du pétrole brut. Ainsi le programme de développement économique pour 1986 était fondé sur un pétrole à plus de 23 dollars le baril. Selon le ministre équatorien des finances, M. Francisco Swett, « repartir sur la base d'un baril à 19 dollars équivaut à réduire de 250 millions de dollars les revenus du pays ». Les ressources pétrolières représentent en effet près de 60 % des ressources budgétaires du pays.

2. *Les ressources minières*

L'Équateur dispose d'un sous-sol particulièrement riche, dont toutes les potentialités sont loin d'avoir été explorées et inventoriées. On peut distinguer les minéraux non métalliques : charbon, gypse, kaolin, soufre, silice, sables phosphatiques, argile et les minéraux métallifères : mercure, argent, plomb, manganèse, fer, or, cuivre. Plusieurs géologues français, dont notamment le conseiller commercial Michel Rowland, contribuent à cet inventaire. La politique minière a longtemps été embryonnaire, mais elle constitue maintenant une des priorités du nouveau gouvernement. M. Xavier Neira, ministre des industries, du commerce et de l'intégration, en a exposé les lignes directrices aux sénateurs membres de la délégation de la Commission des Affaires économiques et du Plan. Cette politique est déterminée par une loi de 1985 (« ley de fomento minero ») qui instaure un système de concession beaucoup plus flexible, favorisant ainsi les investissements étrangers. Techniquement, elle est conduite par un Institut national des mines, de création récente.

Le dernier rapport du Conade (Conseil national de développement d'août 1985) précise que cette politique vise avant tout le développement de l'exploitation des gisements aurifères (entreprise mixte de Nambija, contrôle accru de la Banque centrale pour éviter les sorties clandestines d'or) et le recours aux investissements étrangers. Toutes les personnalités du monde économique que nous avons pu rencontrer ont confirmé de manière très nette cette volonté d'accélérer, en la maîtrisant, la politique minière du pays.

Le plan de développement 1984/1988 — politique minière — précise en outre que l'Équateur entend se doter d'un inventaire minier et sismique et orienter une large part de ses activités vers l'exportation. Le régime juridique récent applicable aux concessions minières a été parfaitement décrit dans un ouvrage récent du Docteur Rodrigo Crespo (legal aspects of doing business in Ecuador, Quito, 1985).

« Il existe des contrats de prospection, d'association et de services. Pour les deux premiers, le contractant s'engage à entreprendre ses activités à ses risques et périls. Dans les contrats d'association, une personne s'engage à exécuter, en liaison avec l'État, des travaux de prospection, de fonderie, de moulage et de raffinage de minéraux. L'associé y contribue par son industrie, son capital et sa technologie, l'État en mettant à disposition un ou plusieurs gisements ou d'autres équipements. Dans les contrats de services, le contractant s'engage à un travail particulier pour l'État par ses apports en capital, travail et technologie. Les prix sont fixés par accord mutuel et peuvent être l'objet d'une rémunération en nature pour les produits susceptibles d'être mis en marché. Le contractant a la responsabilité technique, administrative et économique du projet et peut nommer les cadres, les techniciens, les administratifs et engager des ouvriers.

« L'État perçoit des droits de surface et des royalties. Ces droits ne sont pas perçus pendant la phase de prospection et d'exploration.

« Les royalties sont calculées à partir du rendement des investissements, sans pouvoir excéder un pourcentage de 16 %. Pour les minéraux non métalliques, le pourcentage est de 4 % de la valeur de la production. Ces royalties peuvent être perçues, sur option du ministère des mines et de l'énergie, soit en nature, soit en espèces, soit encore selon toute formule mixte.

« La création et la domiciliation d'entreprises sont exonérées de droits, y compris les droits de timbre, de même que les augmentations de capital ou les exportations de minéraux. Un régime identique est applicable à la plupart des contrats de concession. »

3. *L'expérience du cycle court*

L'analyse des richesses agricoles de l'Équateur a représenté l'une des préoccupations majeures de la mission. Elle s'est concentrée sur l'examen des productions et des potentialités de la plaine côtière, grâce notamment à l'obligeance de M. le Consul de France à Guayaquil, François Durin.

La première étape de cette mission s'est déroulée à Quevedo et dans ses environs, à l'invitation du Président de l'A.P.R.O.C.I.C.O. (Association des producteurs de cycle court) M. Antenor Aviles. La province de Quevedo est la province la plus performante dans le domaine céréalier, puisqu'elle produit 80 % du soja, 60 % du maïs et 25 % du riz. La production locale de sorgho et de palme africaine est également en plein essor.

Le dynamisme des producteurs de cette région est assez remarquable. En effet, cette région traditionnellement tournée vers la culture bananière, s'est reconvertie massivement dans les années 1970 dans le soja, et songe même à une troisième reconversion en raison de la mauvaise tenue des cours mondiaux de ce produit.

En raison des difficultés économiques du pays, ce sont les producteurs eux-mêmes qui ont construit le système routier local, dont notamment une portion de la route vers Quito. L'organisation de l'A.P.R.O.C.I.C.O. est également assez originale : elle se charge de l'approvisionnement en pesticides et en engrais pour l'ensemble des 130 à 140 associés. Elle s'efforce également de contribuer à la stabilisation des prix de vente, même si ceux-ci sont étroitement dépendants du marché mondial. Ses sociétaires disposent de matériels performants. Les rendements obtenus semblent excellents. Selon les chiffres qui nous ont été communiqués, le rendement moyen du soja serait de 40 quintaux l'hectare (soit 1 840 kg pour un quintal de 46 kg) et pourrait atteindre 54 quintaux dans de bonnes conditions. Le rendement moyen est environ de 39 quintaux aux États-Unis. Les conditions locales sont en effet particulièrement favorables puisqu'il est possible de faire deux récoltes par an sans irrigation, voire trois dans certains cas.

Plusieurs facteurs pénalisent toutefois fortement le développement de la zone :

— l'absence de semences sélectionnées à un prix acceptable ; un technicien israélien est sur place, des semences sont importées de Chine ;

— le coût élevé des machines agricoles qui sont totalement importées des États-Unis, d'Italie et de France. L'A.P.R.O.C.I.C.O. souhaiterait l'installation sur place d'une unité de montage.

— l'absence totale d'industrie agro-alimentaire et de capacités de stockage significatives. Les producteurs sont donc en prise directe avec

les cours du marché mondial, ce qui rend presque impossible une organisation efficace de la production. La faiblesse actuelle des cours du soja pourrait même conduire à un abandon progressif de cette spéculation, au profit notamment du sorgho ;

— l'absence de système de formation des jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer et la poursuite d'un vaste mouvement d'exode rural.

Au total, il est apparu aux membres de la délégation que ce dynamisme local et ces conditions naturelles favorables devraient intéresser les grandes entreprises agro-alimentaires françaises.

D'une manière générale, le développement de l'agriculture et de l'élevage constitue une priorité pour les dirigeants équatoriens, qu'il s'agisse de nourrir la population, de freiner l'exode rural, de dégager des surplus exportables ou de promouvoir des cultures d'exportation. A l'heure actuelle, les produits agro-alimentaires représentent déjà une large fraction des exportations équatoriennes : 27 % des exportations totales, mais 90 % des exportations hors pétrole et dérivés. Par ailleurs, le secteur agricole pris dans son ensemble est particulièrement peu performant, puisqu'il emploie 46 % de la population active, mais ne représente que 14 % du P.I.B.

Commerce extérieur de l'Équateur

Exportations par secteurs
(Millions de USD FOB)

Matières premières et produits agricoles

Année	TOTAL	Pétrole	Café	Banane	Cacao	Pêche
1978	1 092	523	281	172	50	39
1979	1 635	1 032	263	200	42	61
1980	1 891	1 394	130	237	31	65
1981	2 037	1 560	106	208	44	82
1982	1 746	1 174	139	213	63	128
1983	2 013	1 503	149	153	8	178
1984	2 219	1 623	175	133	96	165

Produits industriels

Année	TOTAL	Elaborés de cacao	Produits de la mer élaborés	Dérivés de pétrole	Sucres et mélasses	Appareils électro-ménagers
1978	401	207	47	91	8	7
1979	538	234	60	145	15	15
1980	615	181	90	193	48	18
1981	505	106	99	167	17	16
1982	382	56	82	136	»	16
1983	210	26	27	106	0,1	0,2
1984	363	50	64	175	17	0,01

Exportations totales

1978 : 1 494
 1979 : 2 173
 1980 : 2 506
 1981 : 2 541
 1982 : 2 140
 1983 : 2 223
 1984 : 2 581

Source : Boletín de Informaciones Estadísticas de la Banca Central de l'Equateur (Janvier 1985).

N.B. : Ces chiffres représentent les permis d'importation concédés et diffèrent quelque peu des valeurs réelles par suite de permis non effectivement utilisés.

4. *L'agriculture des zones de plaines*

A l'exception de la partie centre-ouest, où les conditions pédologiques défavorables ne permettent que la croissance d'une prairie naturelle irrégulière utilisée en pâturage intensif, la plaine est constituée de terrains sédimentaires particulièrement fertiles sur lesquels sont situées les principales cultures industrielles et d'exportation.

— **Le cacao**, qui résiste moins à l'humidité, est cultivé davantage au sud des plaines. La superficie plantée uniquement en cacao est estimée à 100 000 hectares et celle où il est associé au café à 150 000 hectares. Le cacao a été le facteur dynamisant du développement moderne de la Costa et, au début du siècle, il représentait l'essentiel des exportations. Ses rendements sont généralement faibles à cause du vieillissement et de l'entretien insuffisant des plantations. Sa production actuelle est de 90 000 tonnes.

— **Le café** est présent dans toutes les plaines (robusta) où sa culture est plus récente que sur les plateaux de Manabi et au sud des Andes (arabica). On le trouve sur les rives des principaux fleuves, au pied de la Cordillère et au nord dans une zone plus humide où le déficit d'ensoleillement permet des plantations non ombragées. Le café est souvent cultivé associé au cacao, bananes, agrumes et parfois aux mangues dans les petites exploitations ; on le rencontre également en monoculture (120 000 hectares). La production de café a été relativement constante au cours des dernières années, variant de 75 000 à 85 000 tonnes ; elle est principalement destinée à l'exportation.

— **La banane** est intégrée dans deux systèmes de production : l'exploitation familiale où elle est cultivée associée à d'autres arbres fruitiers fournissant l'essentiel de la consommation nationale, et les grandes exploitations orientées vers l'exportation. Celles-ci datent des années 50 et sont situées dans les provinces de Los Rios, du Guayas oriental et surtout dans la plaine de l'Oro où elles bénéficient de la proximité du port bananier « Puerto Bolivar ». La surproduction de bananes et les difficultés de commercialisation au niveau international ont provoqué dernièrement une diminution des plantations (près de 200 000 hectares en 1972 contre environ 110 000 hectares en 1980).

— **La canne à sucre** des petites plantations est destinée à la production d'alcool et de bagasse alors que les grandes se limitent à la fabrication de sucre. Les raffineries, créées dans leur majorité à la fin du XIX^e siècle, sont situées à l'est de Guayaquil. Il existe deux autres complexes de moindre importance dans les vallées inter-andines sèches. La production de canne à sucre, d'environ 3 800 000 tonnes, dépasse légèrement les besoins nationaux.

— Sur les collines de faible hauteur on cultive localement des variétés de **riz pluvial**, mais la zone rizicole par excellence se situe dans la plaine alluviale inondable dont la superficie atteint 130 000 hectares. L'extension des rizières a pu se réaliser grâce à l'appui des organismes de développement agricole régionaux et nationaux qui stimulent une monoculture technicisée sous irrigation. Les rendements actuels, moyens, pourraient être améliorés par une meilleure utilisation de l'eau et par des techniques de culture plus appropriées. La production de 145 000 tonnes annuelles de riz en grains ne couvre pas totalement les besoins du pays.

— On trouve le **palmier à huile africain**, d'implantation relativement récente, au nord, dans la partie la plus humide, le long du réseau viaire sous forme de grandes plantations en constante expansion. La production est passée de 21 000 tonnes (en palmes) en 1970, à 208 000 tonnes en 1980. C'est une des principales matières premières pour l'élaboration d'huile, mais sa production ne satisfait encore les besoins nationaux.

Malgré la richesse représentée par toute cette production qui constitue l'essentiel des exportations agricoles, la plaine côtière est sous-utilisée par rapport à sa grande potentialité. Les conditions topographiques et de fertilité permettent en effet d'envisager une intensification généralisée de toutes les cultures et justifient les investissements nécessaires pour parvenir au contrôle de l'eau (irrigation et drainage).

C. — La situation économique

1. *La reprise de 1984*

L'Équateur connaît une crise économique certaine, aggravée par les inondations catastrophiques de l'hiver 1982-1983. Mais il semble que le creux de la vague ait été atteint, et que l'on assiste à présent à une certaine reprise de l'économie. Le P.I.B., qui avait chuté de 3,3 % en 1983, a crû à nouveau de 3 % en 1984, tandis que l'inflation était divisée par deux, passant de 52,5 % en 1983 à 25 % en 1984. D'autres signes de reprise se manifestent : la balance commerciale s'améliore, grâce à l'augmentation des exportations (bananes, produits de la pêche, cacao). Les efforts d'ajustement de l'Équateur semblent donc porter leurs fruits, ce qui lui a valu d'être cité en exemple par le Chancelier Kohl dans une réponse au groupe de Carthagène.

Ces signes de reprise ne doivent cependant pas occulter la situation réelle, toujours difficile, de l'Équateur, à qui la Communauté éco-

nomique européenne a encore accordé en 1984 une aide alimentaire de 200 tonnes de lait en poudre.

La dette extérieure, d'un montant de 7,24 milliards, représente 77 % du P.I.B., mais un accord de principe a été obtenu en décembre 1984 avec les banques pour le refinancement d'une partie de cette dette. De ce fait, le service de la dette, (75 % des recettes d'exportations en 1983), devrait revenir cette année à 56,8 %, ce qui reste cependant une charge excessive. En tout état de cause, l'Équateur qui est l'un des onze pays du groupe du consensus de Carthagène, tout en marquant sa solidarité avec les autres pays latino-américains, prône un règlement de la dette par la négociation bilatérale et conserve une attitude modérée.

2. Les principaux indicateurs économiques

— structure du P.I.B. (1983)

• agriculture, sylviculture, pêche	13,5 %
• mines (y compris raffinage du pétrole)	14,4 %
• industries manufacturières	17,9 %
• électricité, gaz, eau	0,7 %
• construction	7,4 %
• commerce, restaurants, hôtels	14,1 %
• transports et communications	8,5 %
• finance, assurance, services aux entreprises	10,4 %
• services de soins, services sociaux	5,5 %
• administrations publiques	7,6 %

— production agricole (milliers de tonnes — 1982)

• riz	384
• bananes	1 999
• fèves de cacao	97
• café	84
• canne à sucre	2 626
• avoine	30
• blé	27
• autres céréales	229

3. La nouvelle politique économique

M. Correa, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires étrangères, a dressé un tableau complet de la situation de son pays et des nouvelles orientations de ses dirigeants.

Il a tout d'abord rappelé la crise aïgue connue par l'Équateur depuis le début des années 80 : baisse de la production, accélération de l'inflation, instabilité des taux de change, désorganisation des services administratifs. Il a ensuite souligné les objectifs que s'étaient assignés les responsables économiques du Gouvernement de M. Febres Cordero depuis 1984 :

— développement des exportations agro-alimentaires avec pour objectif un solde positif en 1988,

— diminution des impôts à la production (de 6 % à 1 % du P.N.B.),

— suppression du système des mini-dévaluations permanentes,

— diminution de la demande des ménages,

— résorption du taux d'inflation, qui devrait passer de 32 % en 1984 à 24 % en 1985 et 20 % en 1986,

— taux moyen de croissance de 4,5 % sur la période de 1984-1985,

— diminution du taux de chômage.

En ce qui concerne la gestion de la dette extérieure, 5,2 milliards sur un encours de 7 milliards de dollars ont été déjà renégociés (terme de 12 ans avec période de grâce de 4 ans).

II. — LES ÉCHANGES ENTRE L'ÉQUATEUR ET LA FRANCE

A. — Le cadre général des relations bilatérales

Depuis qu'en 1735, l'Académie des Sciences eut confié au naturaliste français Charles-Marie de la Condamine (1701-1774), ainsi qu'à Bouguer, la direction de l'expédition qui devait déterminer la longueur d'un arc de méridien sur l'équateur même et mesurer la sphéricité de la terre, les rapports entre la France et le pays qui devait devenir l'Équateur, en 1830, n'ont jamais cessé. Entre 1901 et 1906 eut lieu une seconde mission géodésique. A partir du voyage du Général de Gaulle, en 1964, les relations se firent plus suivies (voyage de M. Stirn à Quito en juillet 1980). Cependant, nos essais nucléaires dans le Pacifique devaient jeter une ombre sur les rapports franco-équatoriens. C'est ainsi que la déclaration de Vina del Mar, signée des quatre ministres des relations extérieures des pays membres de la Commission permanente du Pacifique Sud (Colombie, Chili, Équateur, Pérou), signée le 1^{er} mars 1984, réaffirme dans son point 25 « l'opposition des gouvernements aux explosions nucléaires et au déversement de déchets ». Depuis le début de 1985, plusieurs protestations successives ont été adressées à l'occasion de nos essais nucléaires à Mururoa.

Cette restriction n'empêche pas l'Équateur de considérer la France comme un interlocuteur privilégié dans le cadre du dialogue Nord-Sud ou du problème de la dette latino-américaine. Le 16 février 1984, le Chancelier Luis Valencia Rodriguez est venu à Paris remettre au Président Mitterrand, le texte de la « Déclaration de Quito » et du « Plan d'action », document final de la conférence de Quito de janvier 1984, organisée par le Président Hurtado.

Dans le domaine commercial, nos relations sont reparties sur une base saine avec le règlement, en avril 1984, d'un contentieux commercial portant sur des contrats dont certains dataient de plus de dix ans. L'Équateur s'engageait à rembourser 3 millions de dollars à la COFACE, laquelle avait indemnisé les entreprises françaises. Il faut noter que, dans cette affaire, chaque partie considère qu'elle a consenti des sacrifices. En tout état de cause, l'apurement du contentieux a permis de signer en novembre 1984 notre premier protocole financier avec l'Équateur.

Deux éléments, de portée inégale, ont plus particulièrement marqué la visite de la délégation française : le 250^e anniversaire de la première mission géodésique française en Équateur et les réactions aux expériences nucléaires de notre pays.

Sur le premier point, la délégation a rencontré M. Pierre Olivares, coordinateur du Comité des Français de l'Équateur. Il lui a fait part de son souhait de voir la France commémorer d'une manière satisfaisante ce 250^e anniversaire. Plusieurs propositions ont été présentées par le Comité des Français de l'Équateur. Ces propositions sont les suivantes :

— Agencer le pavillon « France » du musée de la « Mitad del Mundo » avec une exposition permanente de l'histoire de la mesure du globe ;

— Réaliser une exposition itinérante en Équateur sur l'histoire de la mesure du globe ;

— Un colloque scientifique réalisé par l'O.R.S.T.O.M. ;

— Parution, en 1986, d'un timbre concernant la première mission géodésique ;

— La fête du 14 juillet 1986 avec le concours de la Garde républicaine ou de la Légion étrangère, en costume de l'époque, pour être célébrée en Équateur comme suit :

• dépôt d'une gerbe au monument de l'indépendance de l'Équateur,

• défilé,

• bal du 14 juillet,

• concert à Quito et à Riobamba ;

— Sauvetage de la Roche historique de la Condamine à la Pointe Palmar, dans l'Océan Pacifique, sur la ligne équinoxiale, et inauguration d'un monument portant cette roche ;

— Apposer des plaques commémoratives sur les quatre ou six monuments érigés en l'honneur des Français en Équateur ;

— Une mission scientifique avec la technologie française la plus avancée pour confirmer ou rectifier :

• le tracé de la ligne équinoxiale et sa matérialité sur le territoire de la République de l'Équateur,

• les calculs du méridien réalisés par la première mission géodésique française en Équateur de 1736-1744 et la deuxième mission géodésique militaire française en Équateur de 1899-1906 ;

— Réalisation d'un film télévisé du « Procès des Étoiles » avec un débat aux « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2.

Sur le deuxième point -les expériences nucléaires- qui sort des compétences de la mission, nous pouvons constater que ce sujet n'a pas été abordé par nos interlocuteurs mais qu'il a fait l'objet de plusieurs articles de presse à l'occasion de la visite de notre délégation.

B. — Les relations économiques et commerciales franco-équatoriennes

1. *Le cadre des échanges*

L'Équateur reste, pour la France, un marché relativement étroit qui n'a cependant pas apporté, à ce jour, tous les débouchés qu'elle était en mesure de conquérir. Les ventes civiles de matières premières et petits équipements, qui culminent à 200 millions de francs par an, ne sont pas significatives. Il faut y ajouter le chapitre études et services qui a représenté, en 1984, 100 millions de francs de contrats exécutés. Les affaires militaires sont, en revanche, plus importantes. Les ventes de matériels spéciaux représentent une moyenne annuelle d'environ 500 millions de francs.

Nos achats à l'Équateur sont limités aux produits tropicaux et aux produits pétroliers, et la balance commerciale est depuis plusieurs années, favorable à la France.

Notre rang de quatorzième fournisseur a été légèrement amélioré en 1983 (onzième place), mais nous laisse loin derrière nos partenaires européens : l'Allemagne, troisième avec un montant d'exportations quatre fois supérieur au nôtre ; l'Italie, cinquième ; la Grande-Bretagne, septième ; l'Espagne, huitième ; ceci, pour les ventes de matériel civil. Toutes ventes confondues, notre place effective est de cinquième fournisseur.

Dix ans de négociations auront été nécessaires pour parvenir à un accord sur le contentieux commercial qui existait entre les deux pays. Faible en montant, 3 millions de dollars U.S., il était probablement plus important dans les principes. Quatre contrats anciens étaient en cause. Un accord a été signé le 19 avril 1984. L'Équateur reconnaît une dette payable en trois ans et la France accepte d'accorder des crédits à long terme.

Les difficultés rencontrées dans ces négociations avaient conduit la France à bloquer les crédits export à moyen terme sur l'Équateur. Il n'était plus traité que des affaires à 180 jours pour le commerce courant. Les contrats d'armement étaient également proposés au comptant.

Alors que le contentieux entraînait le maintien du blocage des crédits d'aide sur protocole financier franco-équatorien, les autorités françaises ont accepté, début 1981, d'assouplir la politique de crédit à l'exportation. La COFACE couvrait en outre à cinq ans ou à sept ans, des contrats militaires et civils jusqu'en 1983, permettant ainsi de créer un courant commercial et de relancer la promotion des exportations.

Le ministère français des Finances s'est ensuite décidé, le 15 juillet 1984 à porter à 200 millions de francs la prise de risques sur crédits à moyen terme et à les réserver aux contrats militaires.

Un crédit d'aide de 150 millions de francs était disponible sur protocole financier franco-équatorien. Il était destiné aux affaires civiles.

Si cette position constitue une ouverture, elle semble bloquer cependant certaines négociations sur les affaires civiles. D'une part, le mécanisme des protocoles manque parfois de souplesse et d'autre part, beaucoup de contrats ne sont pas « protocolisables ».

2. La nature des échanges.

Le taux de couverture a évolué de la manière suivante (en millions de francs) :

	1980	1981	1982	1983	1984	6 mois 1984	6 mois 1985
Imports	190	58	92	97	70	37	83
Exports	195	199	199	182	191	86	128
Solde	+ 5	+ 141	+ 107	+ 85	+ 121	+ 49	+ 45
Taux de couverture .	103	343	216	188	273	232	154

La délégation a constaté, à de nombreuses reprises, que cet excédent conduisait nos partenaires équatoriens à demander à la France, d'augmenter sensiblement ses importations en provenance d'Équateur. Cette inversion des tendances n'est certainement pas aisée à obtenir, en

raison de la structure de ces importations. En 1984, 88 % de celles-ci étaient constituées de produits agro-alimentaires, comme l'indique le tableau ci-après :

Importations en provenance de l'Équateur
(Millions de FRF)

Nomenclature	Produit	1984		1983		Variation 83-84
		Montant	Place	Montant	Place	
18.01	Fèves de cacao	22,8	1	14,4	2	+ 58 %
08.01	Bananes	14,5	2	65,8	1	— 78 %
03.01	Poissons frais ou congelés	5,8	3	0,8	9	+ 620 %
44.00	Bois, ouvrages en bois ..	4,3	4	3,9	4	+ 25 %
09.01	Café non torréfié	3,9	5	1,5	5	+ 160 %
18.03	Cacao (masse ou pain) ..	3,3	6	4,3	3	— 23 %
23.04	Résidus d'huile de ricin .	2,4	7	0,5	10	+ 380 %
20.06	Conserves de fruits	1,8	8	1,0	7	80 %
15.07	Huile de ricin	1,1	9	0,2	11	+ 450 %
11.04	Farine de banane	0,9	10	1,2	6	— 25 %
21.02	Extraits ou essence de café	0,6	11	0,9	8	— 33 %
03.03	Crustacés	0,4	12	0,01	12	

Dans le souci de rééquilibrer les échanges bilatéraux, nos partenaires équatoriens insistent pour vendre à la France des bananes, ce qu'il nous est difficile d'accepter, en raison notamment du fait que nous nous approvisionnons en priorité auprès de nos D.O.M. et des pays A.C.P., même si les bananes d'Équateur sont d'une qualité remarquable.

Toutefois, après le recul important enregistré en 1984, les chiffres du premier semestre 1985 indiquent un doublement par rapport à la même période de 1984. Il convient toutefois de mesurer avec précision l'importance politique accordée par les Équatoriens à ce produit.

D'autre part, l'espoir de rééquilibrer nos échanges par l'achat de produits pétroliers ne s'est pas concrétisé, Elf Aquitaine n'ayant pas obtenu de contrats d'exploration à la suite des derniers appels d'offre lancés par les Équatoriens.

En ce qui concerne nos exportations, elles ont atteint 191 millions de francs en 1984 (soit + 4,7 % par rapport à 1983, mais — 4 % par rapport à 1982). Ceci nous place au 14e rang des fournisseurs, avec

1,7 % seulement des achats de l'Équateur à l'extérieur. Ces exportations concernent divers biens manufacturés, ce qu'illustre le tableau ci-après :

Exportations françaises vers l'Équateur
(Millions de FRF)

Nomenclature	Produit	1984		1983		Variation 83-84
		Montant	Place	Montant	Place	
85	Matériel électrique et électronique	30,1	1	15,0	6	+ 100 %
84	Machines, appareils et engins mécaniques ...	24,1	2	37,7	1	— 36 %
39.02	Produits de polymérisation.....	16,0	3	18,1	3	— 11 %
90	Instruments de mesure, contrôle et régulation .	15,8	4	13,8	7	+ 14 %
73	Fer, fonte, acier	15,0	5	19,4	2	— 22 %
70	Verre, ouvrages en verre	15,0	5	15,2	5	— 1 %
29	Produits chimiques organiques.....	14,9	6	4,4	9	+ 170 %
87	Automobiles (et pièces) .	6,8	7	17,0	4	— 60 %
17.96	Sucres et sucreries	5,0	8	0,5	19	+ 900 %
38.11	Désinfectants, insecticides et similaires.....	4,6	9	4,2	10	+ 9 %
32	Tanins, colorants, peintures.....	3,5	10	1,4	17	+ 150 %
04.02	Lait	1,9	11	2,3	14	— 17 %
48	Papiers et cartons.....	1,5	12	2,7	13	— 44 %
30	Produits pharmaceutiques	1,5	12	0,5	18	+ 200 %
33	Huiles essentielles, parfumerie, cosmétiques .	1,2	13	1,9	15	— 37 %
40	Ouvrages en caoutchouc	1,1	14	3,6	11	— 69 %
38.14	Additifs chimiques.....	1,0	15	3,5	12	— 71 %
22	Vins et spiritueux	0,9	16	1,7	16	— 47 %
28	Produits chimiques inorganiques	0,6	17	1,5	8	— 60 %

C. — Conclusions

S'il nous appartenait de dresser, sous les réserves méthodologiques d'usage, un bilan sommaire des conclusions générales auxquelles la majorité des membres de la délégation est parvenue, plusieurs points se dégageraient avec une certaine netteté :

1. L'Équateur, comme la Colombie, tend à se situer dans le complexe « Pacifique », avec les États-Unis, l'Australie, le Japon, les nou-

veaux pays industriels, comme principaux partenaires. Par corollaire, l'Équateur tendrait plutôt à s'éloigner de la « vieille Europe » qui lui apparaîtrait de moins en moins comme un partenaire privilégié, malgré les liens historiques, culturels et économiques.

2. L'Europe, tout au moins sous sa forme organisée de Communauté économique européenne (C.E.E.) n'est pas toujours perçue de manière très positive. Tout d'abord en raison de sa politique A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui incite les pays sud-américains à affirmer que la C.E.E. privilégie l'Afrique au détriment de l'Amérique latine, sentiment d'autant plus vif pour un pays comme l'Équateur, exportateur de café et de bananes. La perception n'est pas très positive non plus en raison du T.E.C. (tarif extérieur commun) que l'Équateur est tenté d'assimiler à une barrière douanière entravant ses exportations. Toutefois, l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun est jugée positivement, car susceptible de rééquilibrer la politique extérieure de l'Europe des douze, sous réserve toutefois que cette adhésion ne se traduise pas par une modification des flux d'importations de l'Espagne.

Le Président de la Commission des Affaires économiques du Parlement équatorien a été particulièrement net sur ces deux points. Selon M. Carlos Luiz Plaza, l'Équateur est tenté de préférer le Japon à l'Europe, car il propose des transferts de technologie à bas prix et achète de grandes quantités de matières premières. De surcroît, l'Équateur n'est séparé du Japon que par le « grand lac Pacifique », alors que l'Europe est beaucoup plus loin et d'un accès difficile et coûteux (canal de Panama). Pour le Président de la Commission des Affaires économiques, à la limite, « si l'Europe ne choisit pas une politique mieux adaptée, nous allons nous en séparer ».

3. L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité de gouvernement s'est traduite par une modification profonde de la politique économique du pays, marquée notamment par une ouverture croissante sur l'extérieur. Tous nos interlocuteurs ont axé leur discours dans cette direction. M. Blasco Penaherrera, Vice-Président de la République, a même déclaré que la politique antérieure — plutôt négative à l'encontre des relations suivies avec les pays développés, confinant même à la xénophobie — fut la cause, pour partie, de la crise économique subie par le pays. La France ne devrait donc pas être absente de cette ouverture sur le monde de l'Équateur. En particulier, elle devrait mieux étudier les opportunités liées au potentiel agricole du pays, notamment pour le développement des spéculations de cycle court dans le Guayas (APROCICO).

4. L'Équateur présente de nombreux symptômes d'une économie duale, oscillant entre des pôles modernistes et retardataires. Les pôles retardataires sont bien connus. En revanche, la délégation a découvert plusieurs pôles de modernisme. Par exemple, la banque Filanbanco de Guayaquil, où nous avons été reçus par son président directeur général M. Miguel Balduy. Cette banque, fondée il y a 78 ans, est une des banques les plus avancées d'Amérique pour la mécanisation et l'informatisation. Elle exerce en outre une activité culturelle extrêmement importante, ainsi que de nombreuses activités sociales (elle « sponsorise » le meilleur club de football d'Équateur). Un autre exemple de modernisme nous a été fourni par la visite des usines et du domaine de M. Esteban Quirola à Guayaquil. La délégation a pu constater l'intégration presque totale de la production de crevettes : laboratoires de larves, bassins de production sur 4 000 hectares, usine de conditionnement et d'expédition.

5. Les entreprises françaises ne semblent pas avoir bien compris toutes les opportunités ni toutes les subtilités du marché équatorien. Sous forme de leitmotiv nous avons pu entendre les affirmations suivantes : absence de représentations locales suffisamment étoffées, politique commerciale trop rigide et sans imagination, politique de crédit inadaptée, manque de pratique des accords de compensation ou de troc. En revanche, la délégation tient à rendre un hommage tout particulier à la mission commerciale française, et à son responsable Jean-Pierre Rouzo.

6. Malgré divers obstacles, il n'est pas exagéré de parler d'un sentiment francophile parmi les responsables équatoriens. Ce sentiment a été perceptible à de nombreuses occasions, mais plus particulièrement lorsque la délégation du Sénat a été invitée par le Président Averroes Buccaram à prendre place à la tribune du Congrès, siégeant en réunion plénière. Le discours du Président du Congrès et ceux des intervenants, comme les réactions du public, ont surpris et ému les membres de la délégation.